



**RAPPORT D'ACTIVITE
AU 31 DECEMBRE 2022**

Assemblée Générale Ordinaire

04 MAI 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION : L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE & FINANCIER.....	4
I. Au Niveau International :.....	5
II. Au Niveau National :.....	8
PARTIE I : LE COMPORTEMENT DU SECTEUR DE L'ASSURANCE & RÉASSURANCE	11
I. Au Niveau International :.....	12
II. Au Niveau National :.....	18
PARTIE II : L'ACTIVITE DE TUNIS RE EN 2022	22
A. Les Performances Techniques :.....	25
I. L'Acceptation :.....	25
II. La Rétrocession Consolidée :.....	38
III. L'activité Nette de Rétrocession :	42
B. Les Performances Financières :.....	44
I. Les Placements :.....	44
II. Les Produits de Placements :	46
C. La Gestion Générale :	47
I. Les Frais Généraux :.....	47
II. Le Résultat de l'Exercice :.....	48

Rétrospective de l'Année 2022



Figure 1 : Rétrospective Année 2022

INTRODUCTION

L'ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE & FINANCIER

I. Au Niveau International

La guerre Russo-Ukrainienne, l'Inflation sans précédent, les efforts gouvernementaux et mondiaux pour la contrer et la résurgence du COVID-19 en Chine ont pesé sur l'activité économique mondiale en 2022.

1. La Croissance Économique

Selon les dernières mises à jour des perspectives économiques, la croissance mondiale pour les années 2022 et 2023 sera révisé à la baisse après une croissance de 6,1% en 2021. En effet, compte tenu de l'impact des différentes circonstances économiques et politiques que le monde subit, la croissance reculerait à **3,4%** en 2022 et serait de **2.9%** pour 2023.

Cette croissance est inférieure à la moyenne historique (2000–2019) de 3,8 %.

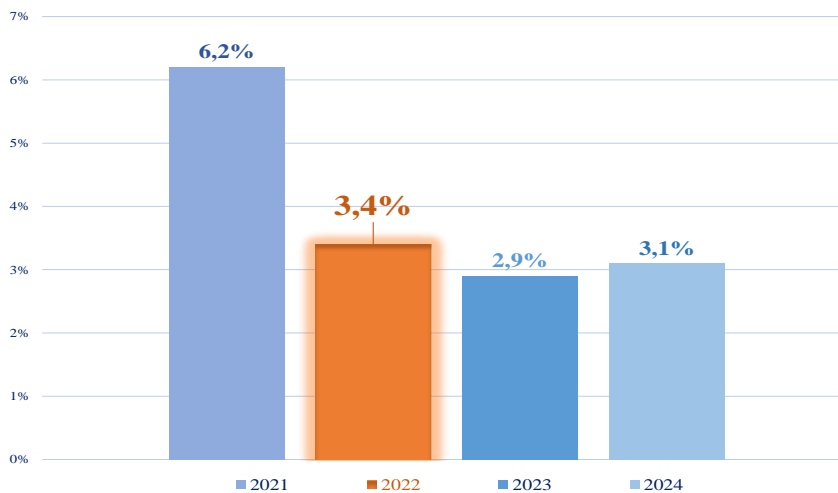


Figure 2 : Croissance Économique Mondiale 2021-2024

Malgré les vents contraires, le PIB réel a affiché une robustesse inattendue au troisième trimestre de 2022 dans de nombreux pays, dont les États-Unis, ceux de la zone euro, les pays émergents et les pays en développement les plus importants sur le plan économique.

Une consommation et un investissement privé plus forts que prévu sur fond de pénurie de main-d'œuvre et une aide budgétaire plus conséquente par rapport aux attentes, sont à l'origine de ces résultats surprenants.

Ceci est expliqué par le comportement des ménages qui ont dépensé davantage pour satisfaire une demande serrée, en particulier dans le secteur des services, en puisant notamment, au moment de la réouverture des économies, dans leur épargne accumulée. Ainsi, les investissements des entreprises ont augmenté pour répondre à la demande.

Du côté de l'offre, la réduction des obstacles et la baisse des coûts de transport ont atténué les pressions sur les prix des intrants et ont permis un rebond dans des secteurs qui étaient jusque-là bridés, comme celui des véhicules à moteur. Les marchés de l'énergie se sont adaptés plus rapidement que prévu au choc de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Cependant, cette tendance à la hausse s'est affaiblie au quatrième trimestre de 2022 dans la plupart des principaux pays, mais pas tous.

Les **États-Unis** affichent une croissance plus forte que prévu, soit un taux de **2%**. En effet, les consommateurs américains continuent de dépenser en puisant dans leur épargne tout en sachant que le taux d'épargne des particuliers est au plus bas depuis plus de 60 ans, à l'exception de juillet 2005 dans cette région, le chômage est proche de ses plus bas niveaux historiques et l'offre d'emplois est abondante.

La **Zone-Euro** a connu une croissance économique en 2022 plus tenace que prévu (**3,5%**) face au choc considérable des termes de l'échange provoqué par la guerre Russo-Ukrainienne. Cette résistance, qui transparaît dans les données relatives à la consommation et à l'investissement pour le troisième trimestre, découle en partie de l'aide publique d'environ 1,2 % du PIB de l'Union européenne (coût budgétaire net) accordée aux ménages et aux entreprises touchés par la crise énergétique, ainsi que du dynamisme insufflé par la réouverture des pays.

L'activité économique en **Chine** a connu un affaiblissement au quatrième trimestre en raison des multiples flambées de COVID-19 à Beijing et dans d'autres lieux densément peuplés. Par conséquent de nouveaux confinements ont été imposés, jusqu'à l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 en novembre et décembre. En outre, les investissements immobiliers ont poursuivi leur tendance baissière ajouté à un processus de restructuration des promoteurs qui progresse lentement dans un contexte de crise persistante du marché immobilier.

De tout évidence, ce ralentissement économique en Chine a provoqué une baisse de la croissance du commerce mondial et des prix internationaux des produits de base.

2. L'Inflation

Le relèvement des taux d'intérêt par les banques centrales pour pouvoir contrôler l'inflation et la guerre menée par la Russie en Ukraine continuent de peser sur l'activité économique.

Ainsi, l'inflation mondiale a grimpé de 4,7% en 2021 à **8,8%** en 2022 et devrait décliner à 6,6 % en 2023 et à 4,3 % en 2024, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie (2017–19) d'environ 3,5 %.

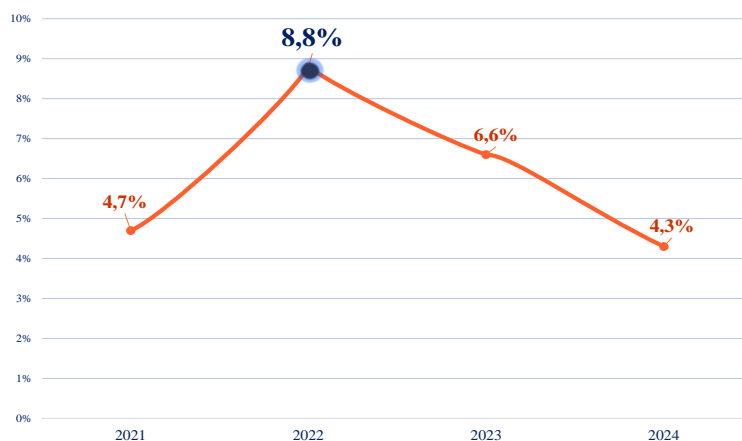


Figure 3 : Inflation Mondiale

L'inflation globale semble avoir atteint un pic au troisième trimestre de 2022. En effet, le prix des produits de base combustibles et hors combustibles a diminué, entraînant une baisse de l'inflation globale, notamment aux États-Unis, dans la zone euro et en Amérique latine. Toutefois, l'inflation sous-jacente (hors énergie et alimentation) n'a pas encore atteint son maximum dans la plupart des pays et reste nettement supérieure aux niveaux enregistrés avant la pandémie. Elle persiste, dans un contexte d'effets de second tour des chocs antérieurs sur les coûts et de pénurie de main-d'œuvre, avec une forte hausse des salaires liée à la résistance de la demande des consommateurs.

Les marchés financiers manifestent une grande sensibilité aux communications liées à l'inflation. Les marchés des actions sont haussiers après la publication récente de données d'inflation plus faibles, en anticipation des réductions de taux d'intérêt, bien que les banques centrales aient fait part de leur volonté de durcir davantage leur politique. Sous l'effet du pic de l'inflation globale aux États-Unis et de l'accélération des hausses de taux par plusieurs banques centrales non américaines, le dollar s'est affaibli depuis septembre, mais reste nettement plus fort qu'il y a un an.

3. Les Risques

Les risques de dégradation des perspectives mondiales restent prépondérants, avec la possibilité d'un recul de la croissance et d'une hausse de l'inflation.

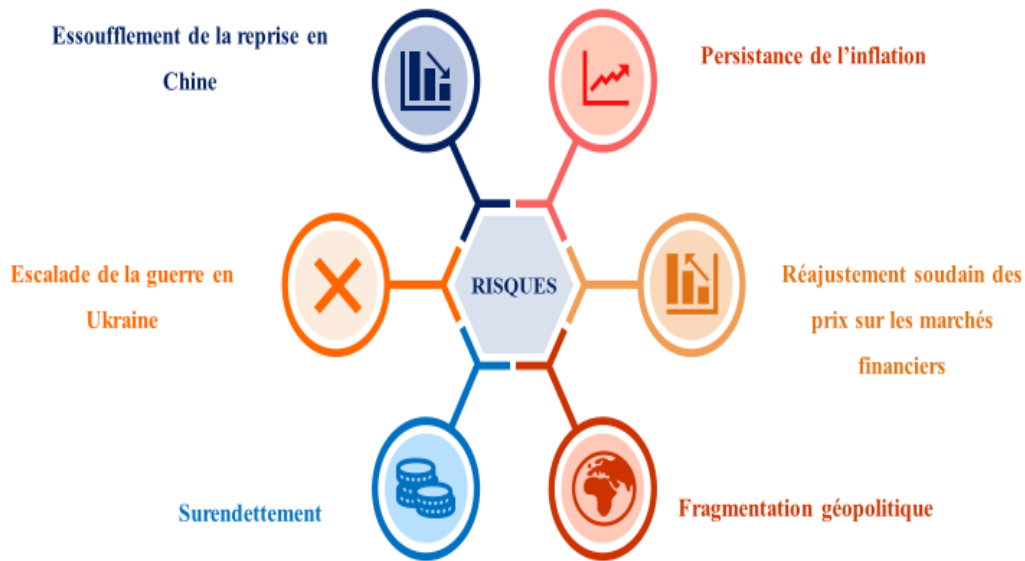


Figure 4 : Risques pesants sur la Croissance Economique Mondiale

II. Au Niveau National

1. Le Produit Intérieur Brut

Au cours du 4^{ème} trimestre de l'année 2022, l'économie nationale a enregistré une croissance annuelle du Produit Intérieur Brut (PIB) réel, corrigé de l'effet des variations saisonnières, à un taux de **1,6 %** en comparaison au dernier trimestre de l'année 2021. Par rapport au troisième trimestre de la même année, le PIB en volume a augmenté de 0,5 %.

Cette évolution est le fruit de la consolidation du rythme de croissance de la valeur ajoutée dans les industries manufacturières (à 6,6% l'an) conjuguée à une progression plus modérée dans les services (2,6% l'an) alors que le rythme de croissance dans le secteur de la construction demeure négatif.

En guise de première estimation sur l'ensemble de l'exercice 2022, l'économie nationale aurait enregistré une croissance à 2,4%, contre 4,3% en 2021. Par ailleurs, les résultats montrent que la chute du PIB en 2020 n'a été que partiellement absorbée, puisque le niveau du PIB réel au quatrième trimestre 2022 est encore deux points de pourcentage plus bas que son niveau d'avant crise sanitaire (dernier trimestre 2019).

2. Inflation et Evolution des Prix

En glissement annuel, le taux d'inflation a poursuivi, en décembre 2022, sa tendance haussière pour atteindre un niveau record de **10,1%** contre 9,8% un mois auparavant et 6,6% une année en arrière. Cette majoration est le résultat de la hausse des prix des produits alimentaires (+14,6% contre +7,6% en décembre 2021) et des produits manufacturés (+10,2% contre +7,6%). Pour leur part, les frais des services se sont inscrits en hausse, passant à 6,7% contre 4,8% d'une année à l'autre.

L'inflation moyenne de l'année 2022 s'est établie à **8,3%** contre 5,7% un an plus tôt. Cet accroissement a concerné, principalement, les prix des produits alimentaires (+10,9% contre +6,3%), des produits manufacturés (+9,1% contre +6,3%) et, à moindre degré, les frais des services (+5,6% contre +4,6%).

Pour ce qui est de l'inflation sous-jacente, elle s'est établie à **7,9%** en moyenne en 2022 contre 5,4% au cours de l'année précédente.

3. Balance Commerciale

Au terme de l'année 2022, le solde de la balance commerciale a enregistré un déficit de **25,2** milliards de dinars contre 16,211 milliards de dinars durant l'année 2021, et ce, suite à la hausse des importations à un rythme plus accentué que les exportations, soit des hausses de 31,7% et 23,4% respectivement, entraînant ainsi une baisse du taux de couverture de 4,7 points de pourcentage pour revenir à **69,5%**.

Cette évolution est le résultat de l'amplification du déficit énergétique de 5.348 MDT pour atteindre -10.567 MDT sous l'effet principalement de l'envolée des prix internationaux des hydrocarbures et de la baisse des ressources énergétiques (-7%). Quant à la balance alimentaire, elle a accusé un élargissement considérable de son déficit, soit (-2.920 MDT) en 2022 contre (-1.942 MDT) en 2021 suite essentiellement à la flambée des prix internationaux.

4. Marché de Change

A la clôture de l'année 2022 et en comparant avec sa valeur à fin décembre 2021, le taux de change du dinar a enregistré une baisse sur le marché interbancaire de **7,2%** vis-à-vis du dollar, et de **0,9%** par rapport à l'euro.

Au cours du quatrième trimestre de 2022, le dinar a connu une appréciation de **5,6 %** vis-à-vis du dollar contre une dépréciation de **2,8%** face à l'euro.

En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu, au cours de l'année 2022 et par rapport à l'année précédente, une appréciation de **1,1%** face à l'euro contre une dépréciation de **9,9%** à l'égard du dollar.

5. Marché Financier

L'activité du marché financier a été marquée, au cours du dernier trimestre de l'année 2022, par :

- Une baisse de l'indice de référence TUNINDEX de **2,6%** ;
- L'introduction de la société « Assurance Maghreb Vie » sur le marché principal de la cote de la bourse à partir du 30 décembre 2022, ce qui a porté le nombre des sociétés cotées à 82 sociétés ;
- La publication des sociétés cotées de leurs indicateurs d'activité sur les 9 premiers mois de 2022, qui font ressortir un revenu global en hausse de 15,7% par rapport à la même période de l'année 2021, pour atteindre 17,1 milliards de dinars ;
- Le relèvement de la note de défaut émetteur à long terme en devises de la Tunisie de 'CCC' à 'CCC+' par Fitch Ratings qui a annoncé avoir retiré la Tunisie de la catégorie « Sous observation de critères. »

6. Taux de chômage

A la clôture des trois derniers mois de l'année 2022, le nombre de chômeurs est estimé à **624,6 mille**, contre 613,6 mille au troisième trimestre de la même année. En dépit de cette hausse, le taux de chômage diminue légèrement pour s'établir à **15,2%** contre 18,4% en 2021.

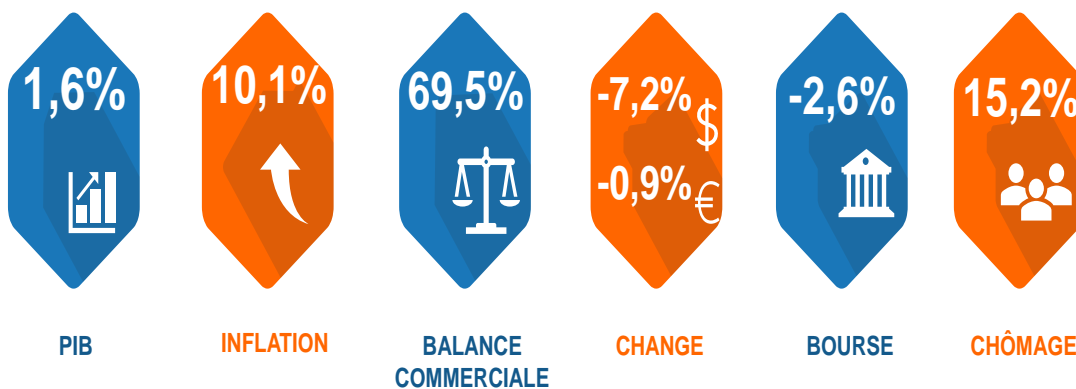


Figure 5 : Principaux Indicateurs Economiques Tunisie en 2022

PARTIE I

LE COMPORTEMENT DU SECTEUR DE L'ASSURANCE & DE LA RÉASSURANCE

I. Au Niveau International

Des forces naturelles et humaines extraordinaires ont façonné pleinement notre planète au cours de l'année 2022.

Une pandémie qui couve, la guerre, la flambée des prix de la nourriture et de l'énergie et des catastrophes naturelles historiques ont tous mis à l'épreuve la résilience du monde et des institutions qui constituent le fondement d'une société stable. La ré/assurance reste un élément central de cette équation.

Un nouveau variant très contagieux du virus du Covid-19 qui est la variante Omicron est apparu et ne cessait pas d'augmenter dans la plupart des pays, conjuguée par une inflation inédite réapparue après des décennies de relative stabilité.

À eux seuls, ces problèmes auraient été suffisamment bouleversants. Mais ils ont été rapidement amplifiés par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, déclenchant des perturbations de l'approvisionnement énergétique et de profondes inquiétudes concernant les pénuries alimentaires et d'autres produits pour lesquels l'Ukraine et les pays voisins sont les principaux fournisseurs. Ils sont devenus un autre moteur d'un monde multipolaire de plus en plus fragmenté.

Alors que ces défis aigus se présentaient, le changement climatique, qui reste le défi permanent de notre génération, a fait monter les choses d'un cran. L'impact d'une planète plus chaude et plus humide, provoquant des menaces extrêmes plus fréquentes comme les inondations, les tempêtes de grêle, la sécheresse et les feux de brousse, souvent avec une intensité sans précédent. Et juste au moment où on pensait avec optimisme avoir traversé la saison des tempêtes dans l'Atlantique, l'ouragan Ian a touché terre fin septembre.

Pour le secteur de la ré/assurance, cette prolifération d'événements historiquement peu probables, guerres, sécheresses et violentes tempêtes, ainsi que la poursuite de la pandémie, nous a frappés pratiquement simultanément. Alors que les modèles industriels tiennent depuis longtemps compte de tels événements, leur occurrence en succession rapide a créé un défi sans précédent.

Tous ces facteurs combinés envoient un signal fort : l'industrie de la ré/assurance doit s'adapter aux exigences d'un monde qui n'a jamais été confronté à autant de risques interconnectés et devenir plus résiliente.



Figure 6 : Événements Impactant l'Industrie de la Réassurance

1. Les Catastrophes Naturelles

Pour la cinquième année consécutive depuis 2017, les pertes du secteur de l'assurance et de la réassurance dues aux catastrophes naturelles ont dépassé le seuil de 100 milliards de dollars en 2022 pour atteindre un montant de 140 milliards de dollars.

2022 est donc une autre année complexe en termes d'événements climatiques qui ont entraîné des pertes économiques directes de 360 milliards de dollars.

De ce montant, près de 39 %, soit 140 milliards de dollars, étaient couverts par une assurance, laissant un écart de protection global (écart entre les pertes économiques et assurées après l'événement) de 61 %, soit 220 milliards de dollars.

Aux États-Unis, l'ouragan Ian a été l'événement le plus coûteux et le plus percutant de 2022. Ce dernier a causé des pertes assurées minimales de 55 milliards de dollars contre des pertes économiques globale de 112 milliards de dollars.

Toujours aux États-Unis, une grave sécheresse a entraîné des pertes de 9 milliards de dollars dans le secteur de l'assurance-récolte en 2022,

Les inondations dévastatrices au Pakistan pendant la saison prolifique de la mousson ont été, en dehors des États-Unis, l'événement le plus coûteux et l'un des plus importants d'un point de vue humanitaire.

Cette catastrophe devrait entraîner une perte économique directe de 15 milliards de dollars en dommages, avec plus de 1 700 décès signalés, 2,3 millions de maisons endommagées et 33 millions de personnes touchées dans 90 districts.

De graves inondations ont également été observées dans plusieurs régions d'Afrique en 2022, où des pays tels que le Nigéria et l'Afrique du Sud ont été confrontés à des événements très coûteux pour les assureurs.

Un troisième événement consécutif s'ajoute à ces derniers mentionnés ci-avant, il s'agit d'inondations dévastatrices qui ont touché l'est de l'Australie et qui sont estimées à 6,53 milliards AUD en coût assuré.

D'autres événements mondiaux survenus en 2022 comprennent une série de vagues de chaleur estivales record en Europe, un puissant tremblement de terre offshore en mars au Japon, un record d'activité SCS en France, les conditions de sécheresse en Amérique du Sud, en Europe et dans certaines parties de l'Asie, l'arrivée de typhons au Japon et aux Philippines, l'arrivée de l'ouragan Fiona à Porto Rico et au Canada, les tempêtes de vent européennes, et un intense événement May Derecho au Canada.

On constate que les pertes liées aux catastrophes deviennent de plus en plus coûteuses, et ce, en raison du changement climatique, de la croissance de l'exposition et de l'inflation qui augmentent les coûts des pertes éventuelles. L'augmentation de la gravité et, dans certains cas, de la fréquence des événements périlleux « secondaires », pose aux (ré)assureurs un défi complexe en matière de protection et d'atténuation des risques.

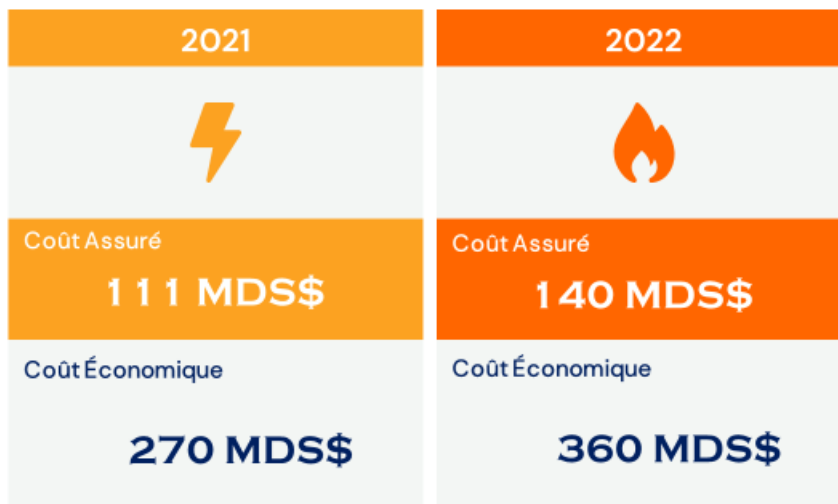


Figure 7 : Coûts des Événements Climatiques en 2021-2022

2. La COP 27

Lors de la conférence sur le changement climatique COP27, des percées en matière de financement climatique ont été annoncées, mais l'événement n'a pas réussi à adopter des engagements de

réduction des émissions plus ambitieux et à convenir d'une nouvelle élimination progressive de tous les combustibles fossiles.

Le récent sommet des Nations Unies sur le changement climatique en Égypte a produit des résultats mitigés, mais a également montré que la coopération climatique est toujours réalisable.

Les États-Unis et la Chine reprennent les pourparlers officiels sur le changement climatique, ainsi que l'UE mettant à jour ses engagements climatiques de réduire les émissions de 57 % d'ici 2030.

La COP27 a franchi une étape historique vers la résolution du débat de plus de 30 ans sur la manière dont les plus grands émetteurs de GES (Gaz à effet de serre) du monde devraient aider les pays qui subissent les pires impacts du réchauffement climatique. Cela a été présenté lorsque les gouvernements ont convenu de créer un fonds pour les pertes et dommages, pour aider les pays vulnérables victimes du réchauffement climatique.

En outre, lors de cette conférence, un élan important a également été donné pour réformer le système financier mondial et les institutions financières internationales afin de mieux faire face au changement climatique et de canaliser les financements vers les pays pauvres.

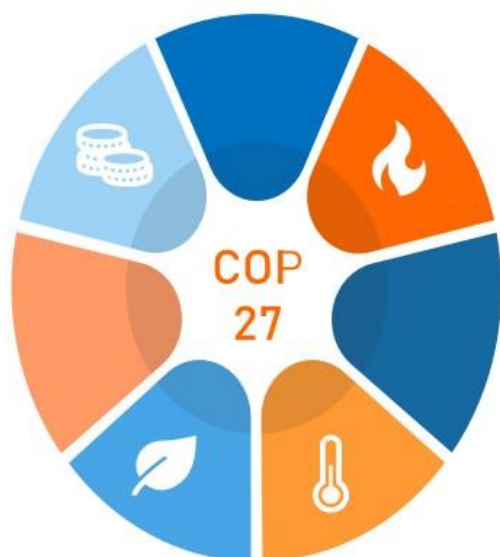
Toutefois, afin d'atteindre les objectifs de 2030, les gouvernements, le secteur privé et les consommateurs devront travailler en permanence sur une action climatique conjointe et systémique pour effectuer l'énorme accélération des efforts nécessaires pour se mettre sur la bonne voie.

⇒ ***L'ARC, le CCRIF et le PCRIC conviennent d'un partenariat à la COP27***

Les pools de risques mondiaux African Risk Capacity Limited (ARC Ltd.), CCRIF SPC (anciennement The Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility) et Pacific Catastrophe Risk Insurance Company (PCRIC) ont convenu d'un partenariat lors de la récente conférence sur le climat COP27.

Les parties ont signé un protocole d'accord (MOU) dans le cadre de la COP27 à Charm el-Cheikh, en Égypte, pour formaliser et établir un cadre de coopération et de partenariat renforcés entre elles.

C'est une opportunité de faire passer les pools de risques à un niveau supérieur afin qu'ils ne soient pas seulement considérés comme une assurance ou des mécanismes de transfert des risques, mais aussi comme des outils pour intensifier la lutte contre les risques de catastrophe d'une manière très importante afin de permettre aux gouvernements de fournir des niveaux plus élevés de protection financière à leurs populations, y compris les plus vulnérables.



- L'annonce des percées en matière de financement climatique ;
- La mise à jour des engagements climatiques de l'UE sur la réduction de ses les émissions de GES de 57 % d'ici 2030 ;
- La Création d'un fonds pour les pertes et dommages pour dédié aux pays vulnérables souffrant des dommages irréversibles du réchauffement climatique ;
- Une coopération plus fructueuse entre de plus petits groupes sectoriels de pays ou d'initiatives ;
- Une absence totale de progrès sur l'engagement à des réductions plus importantes des émissions de GES et sur l'utilisation des combustibles fossiles ;
- Une fixation d'un objectif de passer de la vision à l'action ;
- Le report de l'accord sur les questions clés entourant les mécanismes du marché du carbone à la COP 28.

Figure 8 : Les Résultats de la COP 27

3. La Cybercriminalité

En 2022, les enjeux mondiaux de la cybercriminalité ont augmenté de manière significative avec des gouvernements entiers, ainsi que des entreprises individuelles victimes d'attaques régulières et souvent dévastatrices.

En tête de liste des dix principaux cyber-incidents de 2022 figure l'utilisation par la Russie de la cyber-guerre en Ukraine pour compléter sa machine de guerre traditionnelle.

En effet, plusieurs attaques ont été documentées avant l'invasion, la plupart des sites Web, des banques et des stations de radio du gouvernement ukrainien ont fait l'objet d'attaques massives.

Cependant, le gouvernement ukrainien n'a pas été le seul État à être attaqué en 2022, ce qui suggère qu'un nouveau front s'ouvre dans la cyberguerre en cours.

Près de 30 des institutions gouvernementales du Costa Rica ont été attaquées en avril, mettant hors ligne les opérations fiscales, d'importation et d'exportation pendant plusieurs jours.

Les pirates informatiques russes responsables de l'attaque ont exigé une rançon de 10 millions de dollars, tandis que le gouvernement costaricien a perdu environ 30 millions de dollars pour chaque jour où ses systèmes étaient en panne.

De plus, en Europe, le gouvernement finlandais a été attaqué lorsque des pirates informatiques russes ont lancé une attaque contre les sites Web externes du Parlement finlandais.

En dépit de cette activité contre les organisations gouvernementales, les entreprises, à la fois de détail et B2B, restent la cible la plus attrayante pour la plupart des acteurs de la menace.

Les cybers incidents n'augmentent pas seulement en volume et en coût. Ils deviennent de plus en plus vastes, sophistiqués, coordonnés et nuisibles, et les gouvernements sont dans la ligne de mire des cybercriminels.

Les ransomwares sont la principale cause de réclamations en matière de cyber assurance et ce serait le cas pour les années à venir.

En effet le développement de l'IA menace d'armer les criminels avec des armes encore plus sophistiquées. Les pirates pourraient potentiellement accéder aux systèmes utilisés pour former et faire fonctionner l'IA, ce qui leur permettra de manipuler les algorithmes et d'exploiter ou de perturber le système. Les pirates pourraient également utiliser l'IA pour automatiser leurs cyberattaques, les rendant ainsi beaucoup plus difficiles à défendre.

L'une des principales raisons pour lesquelles les attaques de rançongiciels deviennent de plus en plus sophistiquées est que les attaquants utilisent des techniques de plus en plus avancées pour éviter la détection et chiffrer les données de l'entreprise. Cela rend plus difficile pour les entreprises de prévenir et de se remettre de ces attaques.

Une autre raison qui a été soulignée est que de nombreuses petites et moyennes entreprises sont particulièrement vulnérables aux attaques de ransomwares. Cela est dû au fait qu'ils n'ont pas les ressources et l'expertise dont ils ont besoin pour se protéger efficacement. Par conséquent, cela en fait une cible attrayante pour les attaquants, qui sont conscients que ces organisations sont plus susceptibles de payer une rançon pour retrouver l'accès à leurs données.

Ces deux facteurs signifient que les attaques de ransomware ont un impact important sur le secteur de l'assurance, car les entreprises sont confrontées à des difficultés croissantes pour évaluer les cyber-risques de leurs clients et déterminer l'impact potentiel d'une attaque de ransomware.

Cela doit être évalué sur la base de plusieurs facteurs tels que le type de données cryptées, les systèmes affectés et la capacité de l'organisation à se remettre de l'attaque.

De plus, à mesure que le nombre de réclamations liées aux attaques de rançongiciels augmente, les assureurs sont obligés de facturer des primes plus élevées pour couvrir les coûts.

4. Les fusions et Acquisitions

L'activité mondiale de fusions et acquisitions (M&A) dans le secteur de l'assurance a atteint en 2022 son plus haut niveau depuis 10 ans malgré un ralentissement constaté pendant le deuxième semestre en raison des pressions économiques qui ont commencé à impacter le comportement des investisseurs.

Il y a eu un total de 449 fusions et acquisitions réalisées dans le monde dans le secteur de l'assurance en 2022, contre 418 en 2021. Le ralentissement marqué au second semestre a vu la conclusion de 207 transactions, contre 242 au premier semestre.

Les Amériques sont restées la région la plus active pour les fusions et acquisitions en 2022 avec 236 transactions, en hausse de 5 % par rapport à 2021.

L'Europe a connu la plus faible augmentation annuelle avec 127 transactions en 2022, contre 125 l'année précédente.

II. Au Niveau National

Le secteur de l'assurance a clôturé l'exercice 2022 avec un chiffre d'affaires global de 3 147,1 MDT contre 2 833,2 MDT une année plus tôt marquant ainsi une croissance de 7,4%. Le nombre de contrats d'assurance souscrits quant à lui, s'est élevé à 3 363 409 après 3 042 096 en 2021 réalisant une progression de 11%.

Les sinistres déclarés ont accusé une hausse de 9% pour passer de 1 293 760 en 2021 à 1 405 796 en 2022. Cependant, le montant des indemnités s'est maintenu quasiment stable et a affiché au terme de 2022 un montant de 1 639,1 MDT contre 1 635,9 MDT une année en arrière.

Les placements financiers ont notablement évolué de 20% pour passer de 7 550 MDT en 2021 à 9 070,2 MDT une année plus tard.

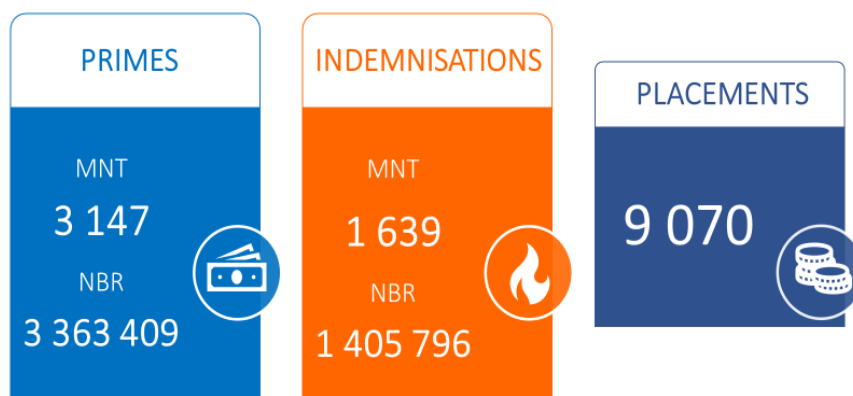


Figure 9 : Principaux Indicateurs d'activité du Secteur de l'Assurance en Tunisie en 2022

1. Le Chiffre d'Affaires

a. En Non Vie

Incluant les branches Automobile, Incendie, Transport, Risques Divers, Agricole et Groupe Maladie, le chiffre d'affaires non vie a affiché au terme de l'exercice 2022 un montant de 2 268,3 MDT en évolution de 7,4% par rapport au 2 111,2 MDT totalisés une année auparavant.

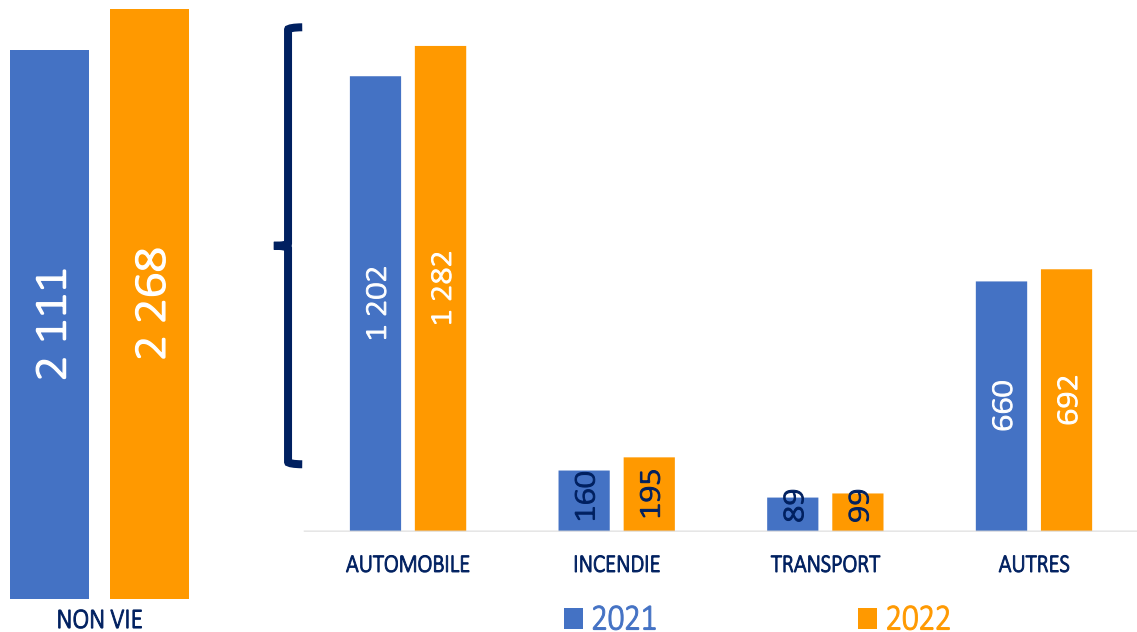


Figure 10 : Détail de l'évolution du chiffre d'affaires Non Vie du secteur de l'assurance

Monopolisant 41% de la totalité du chiffre d'affaires, la branche automobile a vu sa prime évoluer de 7% pour s'établir en 2022 à 1 282,2 MDT contre 1 202,3MDT une année en arrière.

En ce qui concerne la branche Incendie, celle-ci a connu une évolution favorable de 22% pour atteindre 194,9 MDT après 160,2MDT douze mois plus tôt.

La branche Transport a augmenté de 12% et est passée de 88,6 MDT à 99,3 MDT entre les exercices clôturés 2021 et 2022.

La rubrique Autres incluant les branches Risques Divers, l'assurance agricole et la branche maladie a enregistré une hausse de 5% de son chiffre d'affaires pour passer de 660 MDT à 692 MDT.

b. **En Vie**



Englobant l'assurance Epargne, la Prévoyance et l'assurance Mixte, le chiffre d'affaires de l'assurance Vie a totalisé au terme de l'année 2022 un montant de 878,8 MDT en nette évolution de 22%.

2. La Sinistralité

Les Indemnisations relatives au secteur de l'assurance tunisien ont totalisé à la clôture de l'exercice 2022 un montant de 1 639,1 MDT en très légère hausse de 0,2%.

Par type, l'assurance vie a connu une amélioration de 14% de ses indemnisations qui ont baissé de 342,2 MDT en 2021 à 295,1 MDT en 2022. Toutefois, l'assurance non vie a vu ses indemnisations croître de 4% pour totaliser un montant de 1 344 MDT en 2022 contre 1 293,7 MDT une année plus tôt.

PAYS	DATE	SINISTRE	ÉVALUATION A 100%
TUNISIE			
	04/01/2022	BEN KAHIA MOHSEN	4 083 840
	05/05/2022	OM EL KHIR	1 650 000
	08/05/2022	SANIMED	4 297 691
	13/10/2022	TUNISAIR HANDLING	900 000

Tableau 1 : Sinistres Majeurs Tunisie 2022 en DT

✦ Les Evènements Importants Survenus à la date de Clôture du Bilan

La Turquie et la Syrie ont été frappées par deux séismes importants le 6 février 2023. Il s'agit des tremblements de terre survenus à proximité de la frontière entre la Syrie et la Turquie. Le premier a eu lieu à proximité des villes de Gaziantep et Kahramanmaraş en Turquie, a duré environ deux minutes et a atteint une magnitude de moment de 7,8.

Le second a eu lieu à environ 95 km au nord-ouest du premier séisme, au sud d'Ekinözü, toujours en Turquie et a atteint une magnitude de 7,5.

Selon les scientifiques, le double séisme qui a eu lieu le 6 Février 2023 est « l'une des plus grandes catastrophes naturelles de notre temps causant de décès de plus de 51 mille personnes.

Les analystes de la Banque mondiale ont estimé que ces tremblements de terre dévastateurs qui se sont produits en Turquie entraîneraient quelques 34 milliards de dollars de coûts économiques, basés sur les dommages physiques directs. Ces pertes présenteraient à environ 4 % du PIB total de la Turquie.

Mais on reconnaît que les coûts iraient finalement bien au-delà de ce niveau en raison des pertes supplémentaires associées aux perturbations économiques et aux efforts de relèvement et de reconstruction.

Ces phénomènes climatiques du 6 février de magnitude 7,8 et 7,5, suivis de plus de deux tremblements de terre supplémentaires, ont été les plus importants du genre à avoir frappé la Turquie depuis plus de 80 ans.

Les dommages directs aux bâtiments résidentiels représentent 53 %, soit 18 milliards de dollars du total des dommages, avec 28 % des dommages, soit 9,7 milliards de dollars, dans les bâtiments non résidentiels et 19 %, soit 6,4 milliards de dollars, liés aux infrastructures.

Il est à noter que ces estimations des dommages n'incluent pas les impacts économiques plus larges et les pertes pour l'économie turque, ni le coût de la reprise et de la reconstruction qui pourrait être nettement supérieur aux dommages directs et qui nécessite une évaluation plus approfondie.

PARTIE II
L'ACTIVITE DE TUNIS RE
EN 2022

PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ACTIVITÉ GLOBALE DE TUNIS RE AU 31-12-2022

	En MDT		
	2021	2022	EVOL 22/21
PERFORMANCE TECHNIQUE			
CHIFFRE D'AFFAIRES	163,185	195,339	20%
RETROCESSION	46,416	58,039	25%
% RETROCESSION	28,4%	29,7%	1,3%
RETENTION	116,769	137,300	18%
% RETENTION	71,6%	70,3%	-1,3%
PRIMES ACQUISES NETTES	96,380	126,934	32%
CHARGE SINISTRE NETTE	57,398	68,169	19%
S/P NET	59,6%	53,7%	-6%
PROVISIONS TECHNIQUES	415,674	431,023	4%
RESULTAT TECHNIQUE NET	2,870	12,898	349%
RATIO COMBINE NET	92,5%	91,7%	-1%
PERFORMANCE FINANCIERE			
CAPITAL SOCIAL	100,000	100,000	0%
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	223,916	236,382	6%
PLACEMENTS	452,119	502,886	11%
TAUX DE COUVERTURE	109%	117%	8%
PRODUITS	26,260	28,963	10%
TAUX DE RENDEMENT	6%	6%	0%
ROE	8,1%	9,2%	1,1%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	16,724	19,858	19%
BILAN SOCIAL			
EFFECTIF	92	89	-3
CHIFFRE D'AFFAIRES / EFFECTIF	1,774	2,195	24%

SYNTHESE

Au terme de 2022 qui était une année de reprise pour Tunis Re, on a connu les performances suivantes :

- ◆ Une nette amélioration de **20%** du chiffre d'affaires global consolidé pour totaliser 195,339 MDT ;
- ◆ Une croissance **de 18%** de la rétention pour atteindre un montant de 137,300 MDT et un taux de rétention de 70% ;
- ◆ Une baisse de 6 points du ratio de sinistralité S/P pour afficher un taux de 53,7% ;
- ◆ Une performance au niveau du résultat technique net qui a grimpé de 2,870 MDT en 2021 à 12,898 MDT en 2022 ;
- ◆ Une amélioration du ratio combiné qui est revenu à 91,7% ;
- ◆ Une nette progression des placements financiers pour se consolider à 502,886 MDT au terme de l'exercice 2022 ;
- ◆ Une hausse de **10%** des produits financiers pour atteindre 28,963 MDT.

En tenant compte de ces performances, l'activité générale de Tunis Re englobant l'activité technique et l'activité financière a fait ressortir au terme de l'exercice 2022 :

- ◆ Un résultat global **excédentaire** avant impôt de 30,195 MDT en hausse de 61% ;
- ◆ Un **résultat bénéficiaire** après impôt **de 19,858 MDT** en amélioration de 19% ;
- ◆ Un ROE de 9,2% contre 8,1% en 2021.

Par ailleurs, Tunis Re a réussi en 2022 à :

- ◆ Reconduire sa certification conforme aux exigences des normes MSI 20000, traduisant ainsi la solidité de ses performances financières
- ◆ Confirmation par l'agence de notation Fitch Ratings de la note de solidité financière de Tunis Re à AA (tun), avec perspectives stables.
- ◆ L'agence de notation AM Best a été contrainte de revoir les perspectives de la notation de Tunis Re courant l'année 2022 de stable à négative, et ce, en raison d'une augmentation du risque souverain en Tunisie.

A. Les Performances Techniques

I. L'Acceptation

En 2022, Tunis Re signe d'excellents résultats. Les objectifs annuels sont atteints ou dépassés, portés par le développement du chiffre d'affaires. Cette performance maîtrisée, qui s'effectue dans une conjoncture nationale qu'internationale assez perturbée reflète une forte dynamique financière et opérationnelle, soutenue par l'intensification des relations avec nos clients, un effort que nous menons régulièrement sur toutes les lignes d'activité.



Figure 11 : Principaux Indicateurs d'Activité en Acceptation 2022

1. Le Chiffre d'Affaires

Tunis Re a clôturé l'année 2022 avec une amélioration notable de son chiffre d'affaires et d'une réalisation voire un dépassement des prévisions annuelles y afférents.

Les Primes Émises Brutes Consolidées au 31 décembre 2022 se sont établies à **195,339 MDT**, en hausse de **20%** par rapport aux 163,185 MDT de l'année 2021 et avec un taux de réalisation de **106%** des objectifs annuels de 2022.

Notre stratégie de développement sélectif et diversifié trouve une nouvelle fois sa pertinence dans ces résultats, et ce, avec le maintien d'une relation basée essentiellement sur la confiance et la communication continue avec nos partenaires, nos efforts commerciaux et l'amélioration poursuivie de notre politique et conditions de souscription ainsi qu'à la conquête de nouvelles d'affaires

profitables et à notre présence sur une multitude de marchés présentant des opportunités de développement importantes.



Figure 12 : Chiffre d'Affaires en MDT sur la période 2020-2022

a. Par Type d'Activité

Le Chiffre d'Affaires Global Consolidé est réparti entre **91%** pour l'activité Ordinaire et **9%** pour l'activité Retakaful ; cette structure est la même qu'en 2021.

PAR NATURE D'ACTIVITÉ	2020	2021			2022				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 22/21
ORDINAIRE	142,013	148,196	91%	4%	167,381	177,502	106%	91%	20%
RETAKAFUL	16,254	14,989	9%	-8%	16,904	17,837	106%	9%	19%
TOTAL	158,267	163,185	100%	3%	184,285	195,339	106%	100%	20%

Tableau 2 : Chiffre d'Affaires Global Consolidé par Nature d'Activité

Les Acceptations Ordinaires ont connu une notable croissance de **20%** pour passer de 148,2 MDT à **177,5 MDT**. Par rapport aux projections de l'année concernée, ces dernières les ont dépassé de **6 points**.

Les Acceptations Retakaful ont repris en 2022 un rythme de croissance notable au même pas que celui des acceptations Ordinaires après une baisse de 8% enregistrée en 2021. Cette activité a ainsi évolué de **19%** pour totaliser au terme de l'exercice 2022 un montant de **17,8 MDT** contre 14,9 MDT une année auparavant.

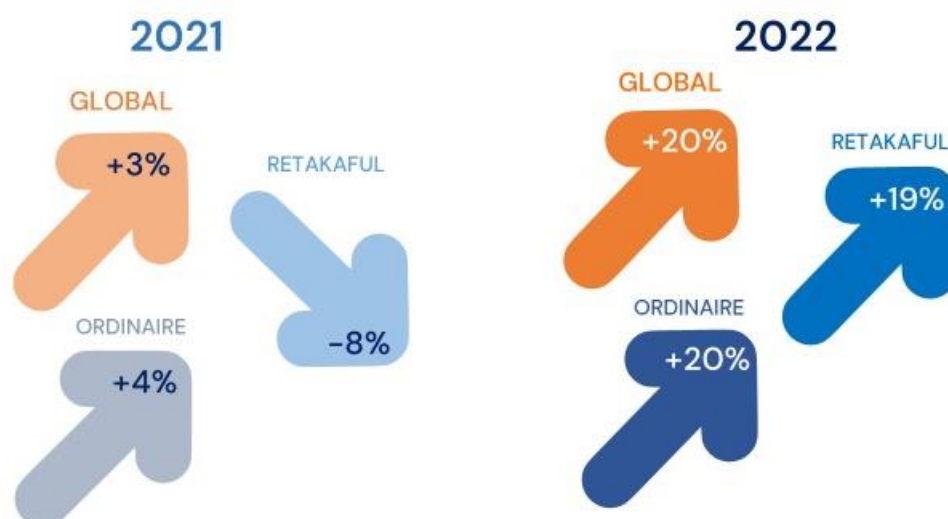


Figure 13 : Taux d'Evolution du Chiffre d'Affaires par Nature d'Activité

b. Par Nature d’Affaire

Les Primes Acceptées Consolidées se défalquent entre **69%** provenant des Acceptations Conventionnelles et **31%** des Acceptations Facultatives. Cette répartition n’a pas connu de variations significatives par rapport à l’année qui précède. Toutefois, en comparant avec l’année 2020, les acceptations conventionnelles se sont renforcées de 7 points en 2022.

PAR NATURE D'AFFAIRE	2020	2021			2022				EVOL 22/21
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	
CONVENTIONNELLE	97,454	114,654	70%	18%	125,557	135,618	108%	69%	18%
FACULTATIVE	60,813	48,531	30%	-20%	58,728	59,721	102%	31%	23%
TOTAL	158,267	163,185	100%	3%	184,285	195,339	106%	100%	20%

Tableau 3 : Chiffre d'Affaires Global Consolidé par Nature d'Affaire

Les **Acceptations Conventionnelles** ont clôturé l’exercice 2022 avec un chiffre d’affaires total de **135,6 MDT** en hausse de **18%** par rapport aux 114,7 MDT enregistrés une année auparavant. Cette hausse est de plus de **20 MDT** en montant. Par rapport aux prévisions, cette nature d’acceptation a enregistré un dépassement de 8 points et a continué à progresser au même rythme que l’année dernière.

En effet, compte tenu du contexte économique difficile, cette progression vient confirmer la solidité de nos relations avec nos partenaires et ainsi la confiance largement gagnée grâce à la qualité de nos services et la technicité de nos experts.

Les **Acceptations Facultatives** se sont démarquées cette année par une progression de **23%**, après deux années 2020 et 2021 marquées par un reclassement des risques souscrits d'une part et par un contexte fortement impacté par le COVID 19 générant une baisse des primes.

En 2022, les acceptations facultatives ont repris quasiment leur niveau habituel avant la crise sanitaire de Covid-19, se traduisant par une hausse notable au niveau de la branche Aviation en raison de l'absence de ristournes et de la souscription d'une nouvelle affaire. Il est à rappeler que Tunis Re maintient toujours sa politique de souscription très sélective et vigilante sur ce type d'acceptation aussi bien au niveau des parts que de la nature de risque accepté.

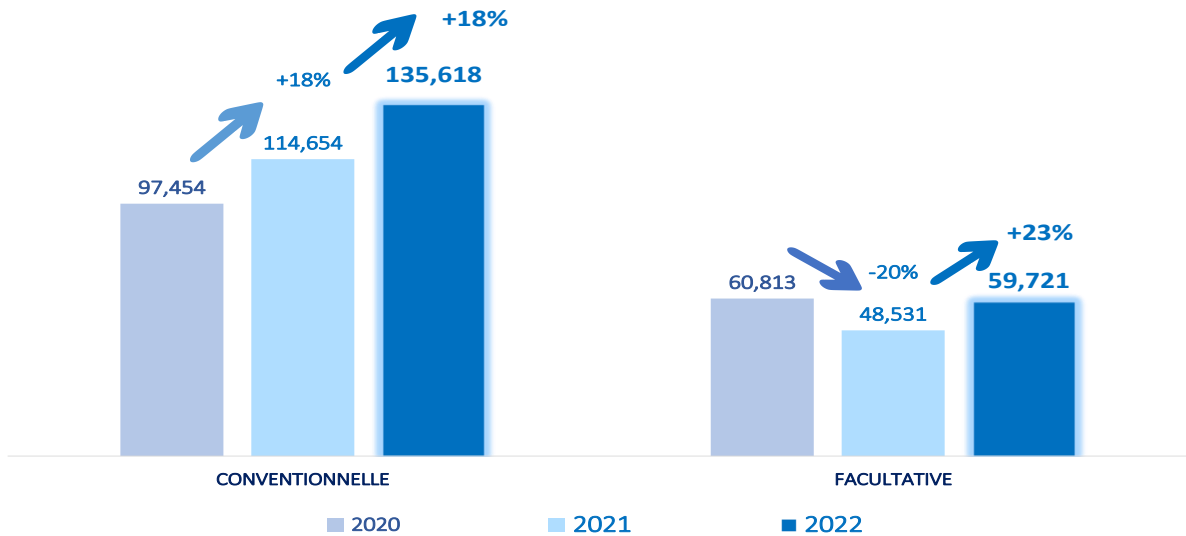


Figure 14 : Evolution du Chiffre d'Affaires par Nature d'Affaire

c. Par Marché

Au terme de l'année 2022, les chiffres d'affaires relatifs aux marché domestique qu'étranger ont connu d'appréciables évolutions par rapport à 2021. Au niveau de la structure, celle-ci s'est maintenue pratiquement invariante.

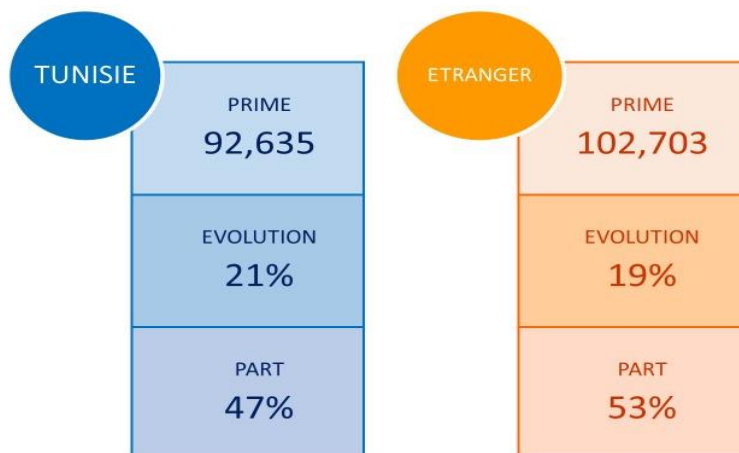


Figure 15 : Le Chiffre d'Affaires par Marché en MDT

Le détail de l'évolution par marché est présenté dans le tableau ci-après :

PAR MARCHÉ	2020	2021			2022				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 22/21
TUNISIE	79,090	76,755	47%	-3%	88,015	92,635	105%	47%	21%
MAGHREB	9,282	10,950	7%	18%	11,826	12,134	103%	6%	11%
PAYS ARABES	40,509	38,969	24%	-4%	45,010	45,278	101%	23%	16%
AFRIQUE	18,844	22,976	14%	22%	23,237	24,267	104%	12%	6%
EUROPE & ASIE	10,542	13,536	8%	28%	16,197	21,023	130%	11%	55%
ETRANGER	79,176	86,431	53%	9%	96,270	102,703	107%	53%	19%
TOTAL	158,267	163,185	100%	3%	184,285	195,339	106%	100%	20%

Tableau 4 : Chiffre d'Affaires Consolidé par Marché

✦ Le Marché Tunisien

Le marché domestique, avec une part de **47%**, représente le marché de prédilection du portefeuille de Tunis Re. En effet, Tunis Re, n'épargne aucun effort pour octroyer son soutien au marché tunisien et lui offrir les meilleures conditions de couverture.

En dépit d'un environnement économique et politique perturbé, d'une stagnation de la croissance impactée directement par les répercussions de la guerre Russo-Ukrainienne, ce marché a enregistré courant l'année 2022 une progression de **21%**.

Ainsi, le chiffre d'affaires du marché tunisien est passée de 79 MDT en 2020 à 76,8 MDT en 2021 et à **92,6 MDT** en 2022. Cette performance résulte principalement des hausses enregistrées au niveau des branches marine **+45%** et de la branche incendie **+16%**.

Par rapport aux prévisions de 2022, le chiffre d'affaires réalisé sur ce marché a dépassé l'objectif de **5 points**.

✦ Le Marché Étranger

Pareillement pour le Marché Étranger, celui-ci a achevé 2022 avec une bonne performance de **19%** après une croissance de 9% une année plus tôt pour atteindre une valeur de **102,703 MDT** en 2022 après 86,431 MDT en 2021 et 79,176 MDT en 2020.

Par rapport aux projections de l'année 2022, celles-ci ont été intégralement réalisées voire dépassées de **7 points**.

Cette hausse de deux chiffres est plus que satisfaisante par rapport à la conjoncture mondiale instable qui est marquée par l'accentuation des phénomènes climatiques, une inflation mondiale hors pair, des troubles géopolitiques sans arrêt et leurs incidences sur la croissance mondiale, etc.

Par ailleurs, cette croissance du chiffre d'affaires du Marché Etranger a concerné tous les marchés avec lesquels on opère notamment celui des Pays Arabes et de l'Asie.

En effet, le Marché **des Pays Arabes** avec une part de **23%**, a connu une bonne évolution de **16%** pour s'établir à **45,278 MDT** à la fin de l'exercice 2022 contre une valeur de 38,969 MDT et un recul de 4% enregistré en 2021. Ce dernier a aussi réussi à réaliser l'intégralité des objectifs annuels y afférents. Ces performances sont attribuables aux efforts que nous sommes en train d'entreprendre continuellement afin de renforcer notre présence et notre position sur ce marché qui présente une multitude d'opportunités de développement et qui bénéficie d'un nombre considérable d'avantages.

Le Marché Asiatique auquel on présente beaucoup d'intérêt ces dernières années, et ce, en raison de son fort potentiel de croissance, a à son tour connu une remarquable hausse de **55%** pour grimper de 13,536 MDT en 2021 à **21 MDT** en 2022 et est parvenu à dépasser ses prévisions de **30%**. En effet, courant le deuxième semestre 2022, on a réussi à développer notre chiffre d'affaires sur ce marché notamment sur la Turquie, marché qui connaît une expansion remarquable.

Le Marché Africain, qui est en plein essor, a connu une hausse de **6%** de sa prime acceptée pour afficher au terme de l'année 2022 un montant de **24,267 MDT** contre 22,976 MDT une année plus tôt. Toutefois, il a réussi à dépasser les prévisions annuelles de **4 points**.

Le Marché Maghrébin, qui présente une certaine proximité pour nous, poursuit son rythme de progression habituelle, a vu son chiffre d'affaires croître de **11%** entre les deux exercices 2021 et 2022 pour passer de 10,950 MDT à **12,134 MDT** contre 9,282 MDT en 2020. Les objectifs y afférents ont été totalement réalisés voire dépassés de **3 points**.

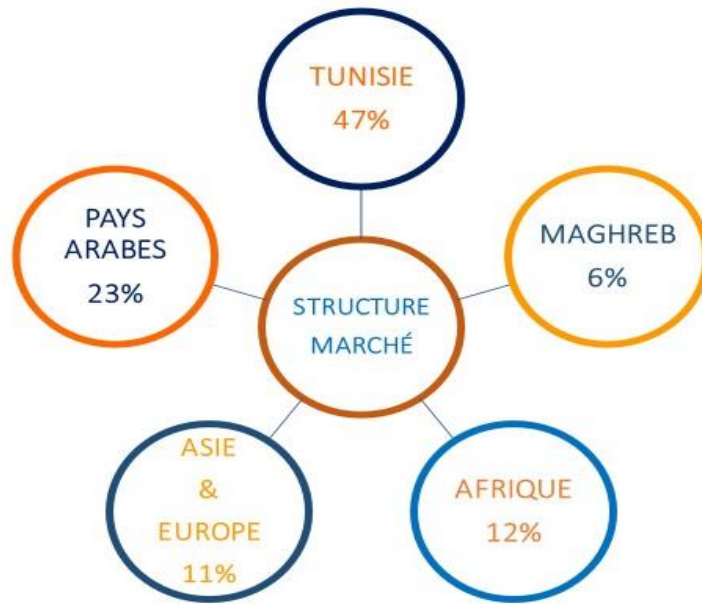


Figure 16 : Structure du Chiffre d'Affaires 2022 par Marché

d. Par Branche

L'année 2022 s'est clôturée avec de bonnes évolutions au niveau des branches marine et non marine. En effet, la branche marine a connu un renforcement de **3 points** au niveau de sa part dans la totalité du chiffre d'affaires qui est passé de 22% en 2021 à **25%**, et ce, suite à une amélioration significative des primes acceptées de la branche Aviation.

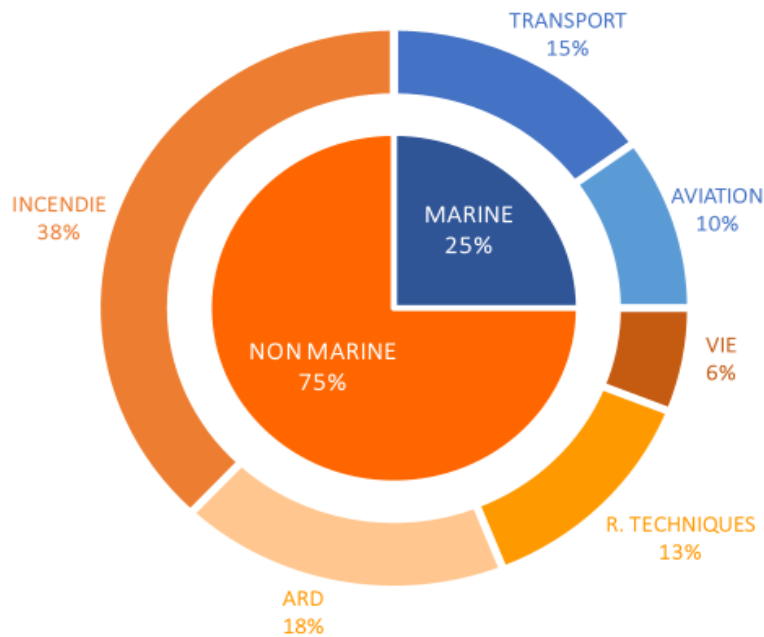


Figure 17 : Structure du Chiffre d'Affaires par Branche en 2022

Le détail des évolutions par branche est présenté dans le tableau ci-après :

PAR BRANCHE	2020	2021			2022				En MDT
		REAL	ST	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 22/21
INCENDIE	65,583	63,966	39%	-2%	72,827	74,380	102%	38%	16%
A.R.D	24,077	30,101	18%	25%	31,742	34,289	108%	18%	14%
R. TECHNIQUES	22,218	23,010	14%	4%	23,310	24,994	107%	13%	9%
TRANSPORT	24,262	25,387	16%	5%	28,062	30,132	107%	15%	19%
AVIATION	12,888	9,026	6%	-30%	17,224	19,846	115%	10%	120%
VIE	9,237	11,696	7%	27%	11,119	11,699	105%	6%	0,02%
TOTAL	158,267	163,185	100%	3%	184,285	195,339	106%	100%	20%

Tableau 5 : Chiffre d'Affaires Global par Branche

✦ Les Branches Non Marine

La branche non marine composée des branches incendie, accidents & risques divers, risques techniques et vie a connu une évolution globale de **13%** entre les deux exercices 2021 et 2022 pour passer de 128,772MDT à **145,362 MDT**. Cette progression a touché principalement :

Les Branches Dommages

La hausse notable des primes acceptées a concerné toutes les branches dommages sans exception notamment **la branche Incendie** qui a vu son chiffre d'affaires croître de **16%** en 2022 après une modeste baisse de 2% enregistrée l'année précédente. Ainsi, cette dernière est passée de 65,583 MDT en 2020 à 63,966 MDT en 2021 et a clôturé 2022 avec un montant de **74,380 MDT** et un taux de réalisation de **102%** par rapport aux prévisions annuelles y afférentes.

La branche **Accidents & Risques Divers (ARD)** poursuit un rythme de progression appréciable et s'est établie à **34,289 MDT** au terme de 2022 contre 30,101 MDT en 2021, soit une évolution de **14%** et un taux de réalisation par rapport aux projections de **108%**.

La branche **Risques Techniques** commence à reprendre un rythme de croissance raisonnable après une certaine stagnation, et ce, suite à une reprise progressive des investissements et un retour à la normale après la crise sanitaire du Covid-19. Ainsi, cette a atteint au terme de 2022 une valeur de **24,994 MDT** en hausse de **9%** par rapport à 2021 et a affiché un taux de réalisation de **107%**.

La Branche Vie

Cette branche s'est maintenue pratiquement stable entre les années 2021 et 2022 et a clôturé 2022 avec un montant de **11,699 MDT**. Toutefois, elle est parvenue à dépasser les objectifs annuels y afférents de **5 points**.

✦ Les Branches Marine

Les branches marine sont composées des catégories transport et aviation.

Elles représentent **25%** de la totalité des primes acceptées consolidées, soit un renforcement de **3 points** par rapport à l'année qui précède, et ce, suite à des évolutions favorables principalement au niveau de la branche aviation **+120%**.

Globalement, cette branche a évolué de **45%** entre 2021 et 2022 pour clôturer l'année avec un montant de **49,977 MDT** et un taux de réalisation de **110%** par rapport aux prévisions 2022.

La branche transport a clôturé 2022 avec une notable hausse de **19%** pour passer à **30,132 MDT** contre 25,387 MDT une année plus tôt et a affiché un taux de réalisation de **107%** par rapport aux projections de 2022.

En ce qui concerne, **la branche aviation**, celle-ci a achevé l'exercice 2022 avec une hausse spectaculaire à **3 chiffres** après une baisse pas négligeable de 30% en 2021, soit un taux de croissance **120%**. Elle a ainsi affiché un montant de **19,846 MDT** en 2022 contre 9,026 MDT en 2021 et a dépassé le budget annuel de **15%**.

La performance de la branche aviation est attribuable à la reprise de l'activité habituelle du trafic aérien après deux années de perturbation causé par la pandémie du covid-19 ainsi qu'à la souscription d'une nouvelle affaire au niveau des acceptations facultatives (Syphax Airlines).

En termes de structure, cette dernière a gagné **4 points** ; ainsi sa part dans le chiffre d'affaires global est passée de 6% en 2021 à **10%** en 2022.

2. La Charge Sinistre

L'année 2022 a été marquée par un comportement ordinaire de la sinistralité, clôturant l'exercice avec une charge totale de 80,782 MDT, enregistrant une légère hausse de 5% attribuable en grande partie à la hausse des provisions sinistres sur le marché Etranger qui sont fortement reliées à la fluctuation des monnaies. En effet, le dollar a connu une appréciation significative de l'ordre de 7,7% courant l'année 2022. Toutefois, le ratio de sinistralité **S/P** brut a connu une amélioration de **5 points** pour passer de 49% en 2021 à **44%** en 2022.

Par rapport aux prévisions annuelles de 2022, la charge sinistre a été très bien maîtrisée, pour réaliser un taux de 90% par rapport à la charge sinistre probable de 89,675 MDT.

a. Par Nature d’Affaire

L’analyse par nature d’affaires de l’évolution de la charge sinistre, fait ressortir les variations suivantes :

PAR NATURE D’AFFAIRE	En MDT								
	2020		2021			2022			EVOL 22/21
	REAL	S/P	REAL	S/P	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	S/P	
CONVENTIONNELLE	66,971	69%	58,982	55%	-12%	65,924	72,183	57%	22%
FACULTATIVE	116,725	185%	18,301	36%	-84%	23,751	8,600	16%	-53%
TOTAL	183,696	115%	77,283	49%	-58%	89,675	80,782	44%	5%

Tableau 6 : Sinistralité par Nature d’Affaire

La charge sinistre des acceptations conventionnelles a connu une hausse de 22% pour s’établir à 72,183 MDT en 2022 contre 58,982 MDT une année plus tôt. Le ratio S/P reste maîtrisé à 57% contre 55% en 2021.

Cette hausse est attribuable à la survenance de quelques sinistres importants notamment sur les marchés africains et des Pays arabes à l’instar du tropical Storm ANA, du déclenchement des sinistres incendie en Tanzanie, ile Maurice et Mozambique, Arabie Saoudite (mall of dhahran)). La forte appréciation du dollar par rapport au dinar a aussi contribué à faire augmenter la charge de sinistre en conventionnelle.

Les acceptations facultatives ont réussi à améliorer leur charge de sinistre de 53%, pour atteindre 8,6 MDT contre 18 MDT en 2021 et 116,725 MDT en 2020. Cette amélioration traduit la qualité des affaires souscrites en facultative grâce à la politique de classement des risques entamée depuis quelques années et qui table sur une meilleure rentabilité. Le ratio de sinistralité s’est par conséquent réduit de 20 points pour passer de 36% en 2021 à 16% en 2022.

b. Par Marché

Par marché, cette évolution a été modeste sur le marché tunisien qu’étranger.

✦ Le Marché Tunisien

La charge sinistre relative au marché tunisien s’est établie à 37,649 MDT à la clôture de l’année 2022 contre 35,728 MDT une année auparavant, soit une légère hausse de 5%. Cependant, son ratio de sinistralité s’est amélioré de 3 points pour revenir à 45% en 2022 après 48% en 2021.

En DT			
DATE	SINISTRE	ÉVALUATION A 100%	PART BRUT Tunis Re
04/01/2022	BEN KAHIA MOHSEN	4 083 840	1 075 152
05/05/2022	OM EL KHIR	1 650 000	897 300
08/05/2022	SANIMED	4 297 691	1 369 214
13/10/2022	TUNISAIR HANDLING	900 000	900 000

Tableau 7 : Sinistres Majeurs du Marché Tunisien

✦ Le Marché Étranger

La sinistralité du marché étranger a achevé l'exercice 2022 avec une modeste hausse de 4% pour afficher en 2022 une valeur de 43,133 MDT contre 41,555 MDT en 2021. Le ratio de sinistralité s'est toutefois amélioré de 5 points pour revenir à 44% en 2022 après 49% une année plus tôt.

En DT				
PAYS	DATE	SINISTRE	ÉVALUATION A 100%	PART BRUT Tunis Re
ALGERIE				
	21/07/2022	GROUPE CEVITAL	20 498 591	614 958
ARABIE SAOUDITE				
	13/05/2022	MALL OF DHAHRAN	27 835 015	1 233 576
EMIRATS ARABES UNIS				
	27/07/2022	HEAVY RAIN/FLOOD		943 415
ILE MAURICE				
	02/07/2022	Lux Island Resort	139 954 500	754 199
MOZAMBIQUE				
	24/01/2022	TROPICAL STORM ANA	15 815 126	722 124
TANZANIE				
	13/03/2022	M/S GSM GROUP OF COMP	17 369 347	818 309
TURQUIE				
	23/09/2022	ARMIS YATAK ANONIM SIRKE	11 630 452	634 395
	17/01/2022	RUDOLF DURANER	68 024 610	524 742
	01/11/2022	R.B KARESI TEKSTIL	198 606 000	2 023 672

Tableau 8 : Sinistres Majeurs du Marché Etranger

3. Les Provisions Techniques

Composées de provisions pour primes non acquises (PNA) et des provisions pour sinistres à payer (SAP), les provisions techniques atteignent à la clôture de l'exercice 2022 une valeur de 431 MDT en renforcement de 4% par rapport à l'exercice qui précède.

Ces dernières sont constituées de 24% de provisions pour primes non acquises (PNA) et 76% de provisions pour sinistres à payer (SAP).

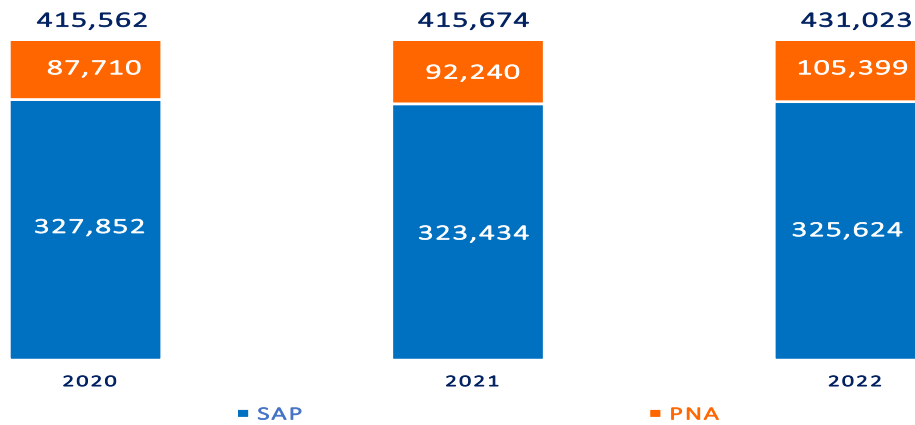


Figure 18 : Evolution des Provisions Techniques sur la période 2020-2022

La hausse des provisions techniques a principalement concerné les provisions pour primes non acquises qui ont atteint au terme de l'année 2022 une valeur de 105,4 MDT, soit une augmentation de 14% par rapport aux 92,2 MDT de l'année antérieure expliqué principalement par la hausse enregistrée au niveau de la branche aviation de 5,4MDT par rapport à 2021.

Quant aux provisions pour sinistres à payer, celles-ci se sont établies à 325,6 MDT en légère hausse de 1% en comparant avec les 323,4 MDT de 2021.

4. L'Activité Technique Retakaful

La forte expansion de l'assurance islamique dans le monde traduit le potentiel incontournable de la l'activité retakaful et a dynamisé le secteur de l'assurance. En effet le taux de croissance de cette branche a dépassé l'évolution du marché de l'assurance conventionnelle, principalement sur la région du Moyen-Orient et la Malaisie.

Ceci nous mène à concentrer plus d'effort pour développer cette niche d'activités, aussi bien à l'échelle nationale que régionale.

L'exercice 2022 a été marqué par la réalisation des performances suivantes :



Figure 19 : Principaux Indicateurs de l'activité Retakaful

L'évolution des principaux indicateurs de l'activité Retakaful sur les trois dernières années se présente comme suit :

	2020	2021		2022			En MDT
		REAL	EVOL	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	EVOL 22/21
CHIFFRE D'AFFAIRES	16,254	14,989	-8%	16,904	17,837	106%	19%
PRIME ACQUISE	17,468	15,651	-10%	16,904	16,900	100%	8%
CHARGE D'ACQUISITION	5,069	4,104	-19%	8,538	4,478	52%	9%
CHARGE SINISTRE	7,416	7,308	-19%	8,538	8,812	103%	21%
RESULTAT TECHNIQUE	5,082	4,348	-14%	2,882	3,782	131%	-13%

Tableau 9 : Evolution des Principaux Indicateurs de l'activité Retakaful sur 2020-2022

Les acceptations Retakaful ont connu une **appréciable hausse de 19%** au terme de l'année 2022 contre une baisse de 8% enregistrée en 2021.

Cette prime acceptée est passée ainsi de 16,3 MDT en 2020 à 14,9 MDT en 2021 et a achevé 2022 avec un chiffre d'affaires de 17,8 MDT, dépassant les prévisions de 2022 de 6 points.

Par ailleurs, cette hausse au niveau des primes s'est accompagnée par une augmentation modérée de la charge d'acquisition passant de 4,1 MDT à 4,5 MDT entre 2021 et 2022.

Toutefois, la sinistralité a connu une hausse de 21% pour totaliser un montant de 8,8 MDT contre 7,3 MDT réalisé en 2021. Ainsi, le ratio S/P a augmenté de 5 points pour se stabiliser à 52% contre 47% en 2021.

L'aggravation de la sinistralité a évidemment impacté le résultat technique acceptation de 2022 qui a reculé de 13% et est revenu à 3,8 MDT contre 4,3 MDT l'année précédente.

5. Le Résultat Technique Acceptation

La stratégie que nous sommes en train d'entreprendre et de développer d'une année à une autre qui est basée sur la diversification de notre portefeuille en gardant une certaine sélectivité et vigilance a trouvé une fois de plus sa pertinence dans nos résultats.

Ainsi, le résultat technique acceptation a clôturé l'exercice comptable 2022 **avec un bénéfice de 59,601 MDT**, en amélioration de **31%** par rapport à l'année d'avant, et un taux de réalisation de 128% par rapport aux prévisions annuelles.

On peut donc conclure que les performances de l'activité technique acceptation de l'année 2022 ont été bonnes ; ces dernières sont portées par l'intensification des relations avec nos clients, un effort que nous menons régulièrement dans la durée et sur toutes les lignes d'activité, sans oublier bien évidemment une bonne maîtrise de nos charges d'exploitation et l'amélioration de la sinistralité.



Figure 20 : Evolution du Résultat Technique Acceptation

II. La Rétrocession Consolidée

Le marché de la rétrocession a connu une amélioration par rapport aux années 2020 et 2021 suite à l'augmentation des tarifs de réassurance et à la hausse en demande de couverture en assurance dommages et risques de spécialité.

De notre part, le renouvellement du programme de rétrocession 2022 a été réalisé dans de bonnes conditions grâce aux bons résultats enregistrés en 2021 et l'absence de nouveaux sinistres majeurs. Ainsi, Tunis Re a pu améliorer d'autre part, le panel de ses rétrocessionnaires grâce à l'entrée de nouvelles sécurités de 1er ordre.

L'ajustement de notre programme de rétrocession depuis 2021, nous a permis une nette amélioration de notre niveau de rétention de la prime et par conséquent l'amélioration de la marge nette de souscription.



Figure 21 : Structure du Programme de Rétrocession

1. Le Comportement de La Rétrocession au 31-12-2022

À la clôture de l'exercice 2022, l'activité de la rétrocession a connu les performances suivantes :

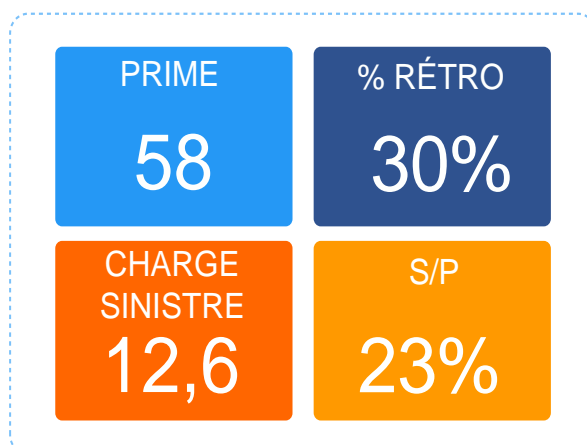


Figure 22 : Principaux Indicateurs de la Rétrocession en MDT au 31-12-2022

- ◆ La prime rétrocédée a affiché un montant de 58,039 MDT contre 46,416 MDT une année auparavant, soit une évolution de 25% ;
- ◆ Ainsi, le taux de rétrocession a repris 2 points pour passer de 28% à 30% entre les deux exercices achevés 2021 et 2022 ;
- ◆ La Charge sinistre Rétrocédée est revenue à 12,614 MDT après 19,885 MDT une année en arrière, soit une baisse de 37% ;
- ◆ Finalement, le résultat technique de rétrocession a dégagé un excédent de 37,956 MDT en croissance de 19% par rapport au 31,831 MDT de l'année qui précède.

a. La Prime Rétrocédée

✦ Global

Après une baisse de 40% de la prime cédée enregistrée en 2021 suite au changement de programme de rétrocession, l'année 2022 s'est clôturée avec un montant de 58,039 MDT en évolution de 25%.

Cette hausse est expliquée principalement par la croissance notable au niveau de la souscription des branches marine (Transport et Aviation) qui sont fortement rétrocédées.

Le taux de rétrocession a ainsi évolué de 49% en 2020 à un taux de 30% deux années après.

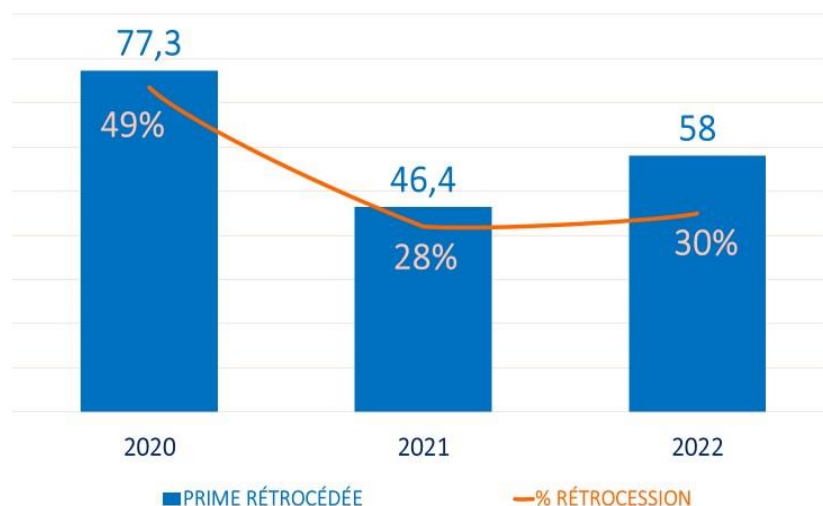


Figure 23 : Evolution de la Prime Rétrocédée en MDT et du Taux de Rétrocession

✦ Par Branche

L'analyse de la prime rétrocédée et du taux de rétrocession par branche fait ressortir :

PAR BRANCHE	En MDT					
	2020		2021		2022	
	REAL	% RETRO	REAL	% RETRO	REALISÉ	% RETRO
NON MARINE	54,216	48%	30,933	26%	31,384	23%
INCENDIE	39,540	60%	17,996	28%	20,344	27%
A.R.D	1,213	5%	1,631	5%	1,859	5%
R. TECHNIQUES	13,463	61%	11,306	49%	9,181	37%
MARINE	22,776	61%	15,193	44%	26,451	53%
TRANSPORT	10,780	44%	7,607	30%	7,259	24%
AVIATION	11,996	93%	7,586	84%	19,192	97%
VIE	0,298	3%	0,290	2%	0,204	2%
TOTAL	77,290	49%	46,416	28%	58,039	30%

Tableau 10 : Prime Rétrocédée et % de Rétrocession par Branche

✦ Non Marine

Le programme Non Marine couvre les branches Incendie, Engineering, RC Décennale, Accidents & Risques Divers et Risques Agricoles.

Au terme de l'année 2022, le chiffre d'affaires rétrocédé de la branche non marine a connu une légère évolution visible au niveau de la branche incendie avec une hausse de 13% expliquée par la constatation d'une prime de reconstitution (Beirut Loss).

Toutefois, son taux de rétrocession a reculé de 3 points pour passer de 26% à 23% entre 2021 et 2022, contre 48% en 2020. Cette baisse a particulièrement concerné la branche risques techniques et est due principalement à l'ajustement à la baisse des primes au niveau des acceptations.

✦ **Marine**

Le programme Marine et Aviation couvre les branches : Aviation, Transport facultés, Transport corps et Énergie.

La rétrocession marine a évolué entre les deux exercices 2021 et 2022 à un rythme remarquable de 74%. En conséquence, la prime rétrocédée y afférente a grimpé au terme de 2022 à 26,451 MDT après 15,193 MDT une année auparavant. Ainsi, le taux de rétrocession s'est accru de 9 points pour atteindre 53% contre 44% douze mois plus tôt.

Cette évolution a concerné particulièrement la branche aviation qui a connu un renforcement de la flotte aviation et au retour à la normale du trafic aérien après deux années de bouleversements en raison de la crise sanitaire du Covid-19.

✦ **Vie**

Le programme Vie couvre le décès suite à toutes causes, la branche vie est presque intégralement retenue, c'est ce qui justifie le taux de rétrocession faible autour de 2% en moyenne.

b. La Charge sinistre Rétrocession

Sur la période 2020-2022, la charge sinistre rétrocédée connaît annuellement des améliorations.

En 2022, cette charge s'est atténuée de 37% pour revenir à 12,614 MDT après 19,885 MDT une année en arrière et 135,176 MDT en 2020.

Le S/P a ainsi évolué de 174% en 2020 à 32% une année après et a clôturé 2022 avec 23%.

III. L'activité Nette de Rétrocession

1. Principaux Indicateurs Nets de Rétrocession

L'activité technique après rétrocession a évolué entre 2020 et 2022 comme suit :

RUBRIQUES	En MDT			
	2020	2021	2022	EVOL 22/21
PRIME RETENUE	80,976	116,769	137,300	18%
% RÉTENTION	51%	72%	70%	-1%
PRIME ACQUISE	81,726	96,380	126,934	32%
CHARGE D'ACQUISITION	21,026	27,701	39,481	43%
CHARGE SINISTRE	48,519	57,398	68,163	19%
RÉSULTAT TECHNIQUE AVANT F.A	14,904	13,823	21,644	57%

Tableau 11 : Activité Technique Nette de Rétrocession sur la période 2020-2022

Au terme de l'année 2022 :

- ⊙ La Prime Retenue s'est améliorée de 18% pour afficher un montant de 137,300 MDT contre 116,769 MDT une année plus tôt ;
- ⊙ Le taux de rétention est toutefois passé à 70% après 72% en 2021 ;
- ⊙ La charge d'acquisition nette a évolué en cohérence le développement de la souscription pour atteindre 39,481 MDT par rapport aux 27,701 MDT de 2021 ;
- ⊙ La charge sinistre nette quant à elle, a enregistré une hausse de 19% pour passer de 57,398 MDT en 2021 à 68,163 MDT douze mois plus tard.

2. Le Résultat Technique Net de Rétrocession

Au terme de l'exercice 2022, l'activité technique après rétrocession fait ressortir un résultat technique bénéficiaire **21,644 MDT** en nette amélioration de 57% par rapport aux 13,823 MDT enregistrés une année plus tôt.

Après affectation des frais d'administration et du résultat analytique, cette activité technique nette de rétrocession a dégagé à la clôture du bilan 2022 un excédent de **12,898 MDT** en nette amélioration par rapport au 2,870 MDT de l'année 2021 et au 1,253 MDT de l'exercice 2020.

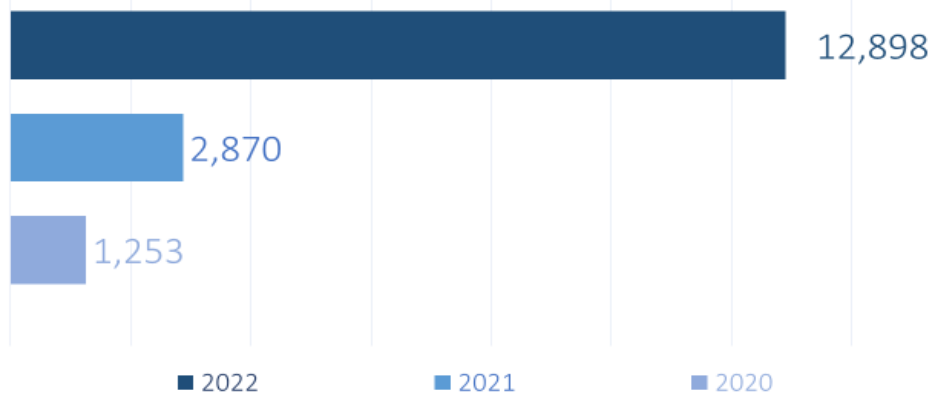


Figure 24 : Résultat Technique Net en MDT sur 2020 - 2022

3. Principaux Ratios Nets

Les principaux ratios techniques, à savoir le ratio de sinistralité S/P, le Taux de Charge TC et le ratio combiné RC qui est la somme des deux derniers ratios, ont évolué comme suit :

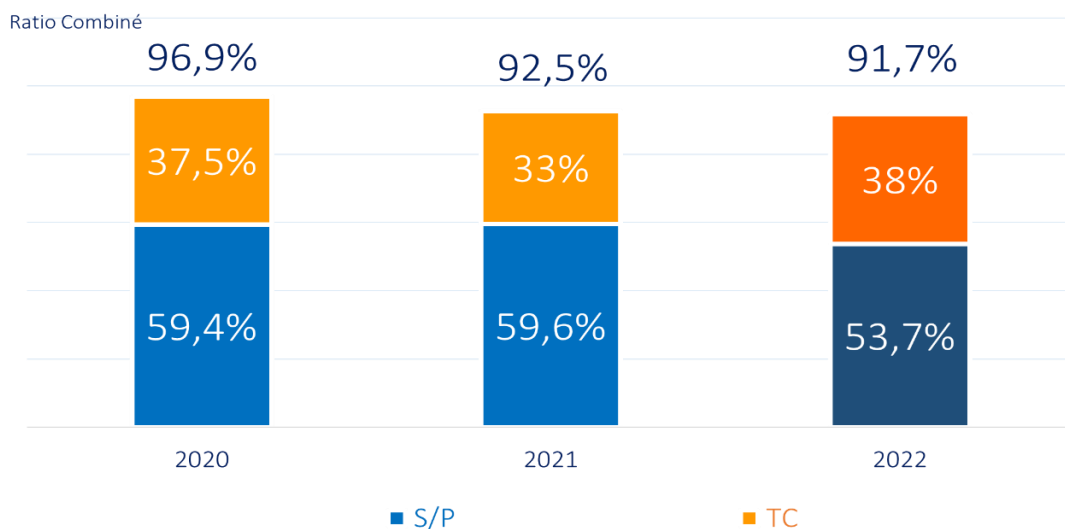


Figure 25 : Principaux Ratios Techniques sur 2020 - 2022

Au terme de l'année 2022 :

- ⊙ Le ratio de sinistralité S/P a connu une amélioration de 6 points pour passer de 59,6% en 2021 à 53,7% en 2022 ;
- ⊙ Le taux de charge a affiché 38% en hausse de 5 points par rapport au 33% de 2021, expliquée principalement par le changement de la structure du programme de rétrocession en non proportionnel, qui bien évidemment ne prévoit pas de commission à recevoir, ce qui a réduit notablement la récupération en charge nette.

- ⊙ En additionnant ces deux ratios, on obtient le ratio de rentabilité technique, à savoir le ratio combiné R.C. Ce dernier a clôturé l'exercice 2022 en amélioration par rapport à l'exercice 2021 pour se situer à 91,7% contre 92,5% en 2021.

B. Les Performances Financières

Le climat des investissements a évolué courant l'année 2022 dans un contexte difficile, soumis à plusieurs chocs externes exceptionnels. Après les ravages de la pandémie COVID 19, se déclenche la guerre en Ukraine, poussant l'inflation à des niveaux inédits depuis plusieurs décennies, obligeant les autorités monétaires dans le monde à intervenir à plusieurs fois.

Au niveau national, l'environnement économique et financier a été impacté directement par ces turbulences : pénuries et hausses des prix des produits de l'énergie, une inflation qui s'est accélérée par la hausse du dollar. Tous ces éléments ont fait que la banque centrale de Tunisie a été contrainte à relever à trois reprises son taux directeur passant de 6,25% en janvier à 8% en décembre 2022.

À tout cela s'ajoute la dégradation de la note du pays qui traduit clairement les inquiétudes autour des équilibres monétaires et financiers sollicitant ainsi le recours urgent aux financements extérieurs afin de renouer avec les équilibres des finances publiques.

I. Les Placements

Courant l'année 2022, le comité de pilotage financier a décidé de mettre à jour la politique de placement, dans le but de développer les opportunités d'investissement à forte valeur ajoutée tout en restant regardant sur la qualité et la liquidité de ses actifs.

En ce sens, le comité financier a fixé dans sa politique des limites d'exposition par secteur et par émetteur afin de bien piloter les transactions et de prendre les mesures nécessaires en cas de besoin. Dans un souci de diversification et d'optimisation de la rentabilité financière, le comité de pilotage financier a proposé d'augmenter la part des placements immobiliers dans le portefeuille de Tunis Re. En effet courant le premier semestre 2022, Tunis Re a procédé à l'acquisition d'un terrain pour une valeur de 2,9MDT.

Etant un acteur économique, Tunis Re a pour rôle d'appuyer la politique de l'Etat dans l'encouragement des projets dans l'économie verte, l'économie numérique et ceux permettant le développement régional inclusif. C'est dans ce cadre que Tunis Re, appuie les grands projets à travers des participations directes dans leur capital via des fonds sectoriels spécialisés

Les placements de Tunis Re qui englobent les placements financiers, monétaires, immobiliers et les dépôts auprès des cédantes ont totalisé à la clôture de l'exercice 2022 un montant de **502,886 MDT en hausse de 11%** par rapport à l'année précédente.

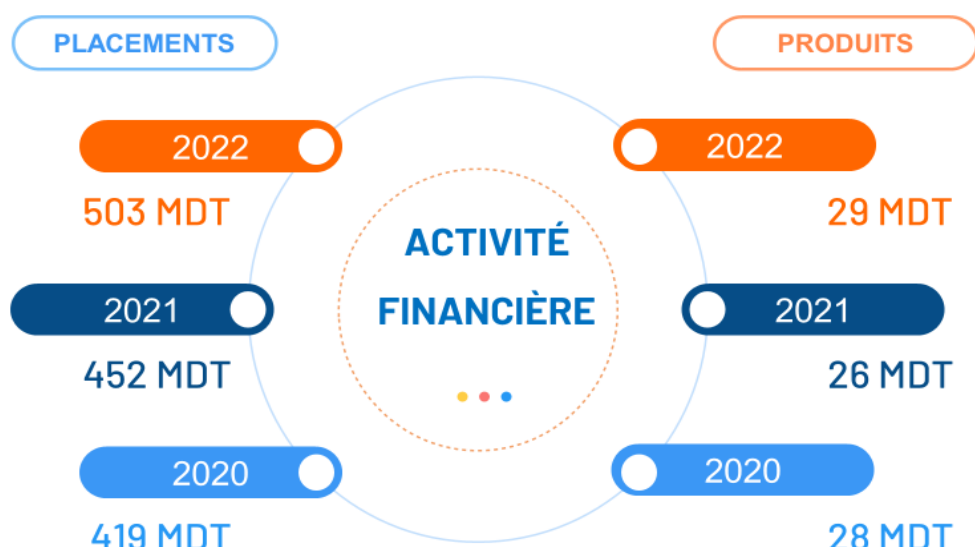


Figure 26 : Activité Financière sur la période 2020 - 2022

Dans le but d'une meilleure gestion du portefeuille de Tunis Re, les placements sont classés en catégories conciliant aussi bien un bon niveau de liquidité qu'un faible niveau de risque, tout en garantissant un rendement minimum satisfaisant.

PLACEMENTS	2021		2022		En MDT
	MNT	ST	REALISÉ	ST	EVOL 22/21
PLACEMENTS IMMOBILIERS	9,920	2%	12,627	3%	27%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	53,078	12%	55,354	11%	4%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	268,978	59%	303,945	60%	13%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	101,662	22%	111,415	22%	10%
AUTRES	1,319	0%	1,270	0%	-4%
PLACEMENTS ORDINAIRES	434,957	96%	484,611	96%	11%
PLACEMENTS RETAKAFUL	17,163	4%	18,276	4%	6%
TOTAL	452,119	100%	502,886	100%	11%

Tableau 12 : Evolution des Placements Financiers de Tunis Re par catégorie

- ⊙ Les placements immobiliers : cette catégorie a enregistré une **hausse de 27%**, pour atteindre une valeur de 12,627 MDT, expliquée par l'acquisition d'un nouvel actif immobilier.
- ⊙ Les placements à revenus variables, constitués des actions cotées, des participations et des titres d'OPCVM et qui détiennent 11% de la totalité des placements, ont atteint en 2022 une valeur de 55,354 MDT en croissance de 4% par rapport à l'année précédente. Il est à rappeler que le choix des placements sur le marché financier est motivé par la recherche d'une meilleure rentabilité du portefeuille global, tout en assurant un niveau de liquidité confortable.

- ⊙ Les placements à revenus fixes constitués des titres émis par l'Etat, des comptes à court et à long terme et des placements en devises, ont accaparé 60% de la totalité des placements en 2022. Ces derniers se sont accrus de 13% par rapport à l'exercice 2021 et ont atteint au 31 Décembre 2022 un montant de 303,945 MDT.
- ⊙ Les dépôts auprès des cédantes ont occupé une part de 22% du total placement et ont atteint au 31.12.2022 un montant de 114,545 MDT en hausse de 6% par rapport à 2021.
- ⊙ Les Placements de l'activité Retakaful ont totalisé un montant de 18,276 MDT en amélioration de 6%.

II. Les Produits de Placements

Avec un portefeuille varié et diversifié, misant sur des actifs à forte rentabilité et à un niveau de risque raisonnable, Tunis Re a pu réaliser au terme de l'exercice 2022 des produits sur les placements d'un montant de 29 MDT, soit en progression de 10%.



Figure 27 : Activité Financière au 31-12-2022

Plus de détails sur l'évolution de ces produits par catégorie est présenté dans ce qui suit :

PRODUITS	2021		2022				En MDT
	MNT	ST	PROBABLE	REALISÉ	% RÉAL	ST	EVOL 22/21
PLACEMENTS IMMOBILIERS	1,169	4%	1,224	1,222	100%	4%	5%
ACTIONS ET TITRES A REVENU VARIABLE	3,435	13%	2,330	2,543	109%	9%	-26%
OBLIGATIONS & TITRES A REVENU FIXE	17,929	68%	20,136	20,301	101%	70%	13%
DÉPÔTS AUPRÈS DES CÉDANTES	2,434	9%	2,594	2,188	84%	8%	-10%
AUTRES	0,645	2%	1,544	1,947	126%	7%	202%
PLACEMENTS ORDINAIRES	25,612	98%	27,829	28,201	101%	97%	10%
PLACEMENTS RETAKAFUL	0,648	2%	0,805	0,762	95%	3%	18%
TOTAL	26,260	100%	28,633	28,963	101%	100%	10%

Tableau 13 : Evolution des produits de placements

- ❖ Les placements immobiliers ont dégagé à la clôture du bilan 2022 un revenu de 1,222 MDT en hausse de 5% par rapport à l'année précédente. Ce revenu réunit les loyers collectés sur les placements immobiliers hors exploitation et le loyer théorique du nouveau siège social.
- ❖ Les placements à revenus variables ont marqué au terme de l'année 2022 une régression de 26%, pour atteindre une valeur de 2,543 MDT, en fait, cette baisse étant le résultat de la réalisation d'une plus-value sur cession de titre réalisée courant 2021.
- ❖ Les placements à revenus fixes, avec une part de 70% dans les produits de placement, ont réalisé une hausse de 13% pour afficher un montant de 20,136 MDT au terme de l'exercice 2022.
- ❖ Les dépôts auprès des cédantes ont dégagé un produit de 2,188 MDT en baisse de 10% par rapport à 2021.
- ❖ Les revenus des placements de l'activité Retakaful ont affiché un montant de 762 mDT au terme de l'exercice 2022, en progression de 18%.

C. La Gestion Générale

I. Les Frais Généraux

Au titre de l'exercice 2022, les frais généraux de Tunis Re ont atteint une valeur de 16,194 MDT contre 14,717 MDT une année en arrière. Ces frais sont composés principalement des charges salariales à raison de 55%, des frais d'entretien et de réparations, d'honoraires au tiers et des dotations aux amortissements.

En effet, Tunis Re a mis en œuvre une stratégie ressources humaines basée sur la création d'une dynamique interne responsable, lui permettant de relever les défis futurs face à l'évolution rapide de l'environnement de la réassurance, et ce, dans une optique de développer l'expertise métier et améliorer la performance de la société.

Dans ce contexte, Tunis Re a adopté une stratégie qui vise le renforcement et le rajeunissement de son équipe, et ce, en effectuant des recrutements dans des différentes directions.

Avec un âge moyen de 25 ans, les nouveaux recrutés ont été choisis selon des profils bien ciblés, favorisant particulièrement les spécialités d'actuariat, finance, ingénierie statistique et industrielle.

Rapporté au chiffre d'affaires, ces frais représentent un taux de 8%.

II. Le Résultat de l'Exercice

Dans un contexte exigeant, marqué par un climat économique perturbé aussi bien au niveau international que national, Tunis Re continu de réaliser de très bonnes performances.

En effet, Tunis Re, a bien démontré sa capacité à absorber les chocs et à performer même dans un environnement macroéconomique et géopolitique très tendu, confirmant une fois de plus sa résilience et la poursuite de l'accomplissement de sa mission.

Ainsi, l'année 2022 a été clôturée avec un bénéfice de **19,858 MDT** en progression de **19%** par rapport au 16,724 MDT de 2021.

Au terme de l'année 2022, la société demeure bien capitalisée avec un ratio de solvabilité de 172% et une rentabilité en amélioration mesurée par le ratio ROE qui a affiché un taux de 9,2% contre 8.1% une année en arrière.

Ces bons résultats témoignent du travail important fourni par les équipes de Tunis Re, de sa bonne santé financière, de sa capacité à être générateur de valeurs y compris dans un environnement difficile et de sa démarche de croissance durable et profitable.

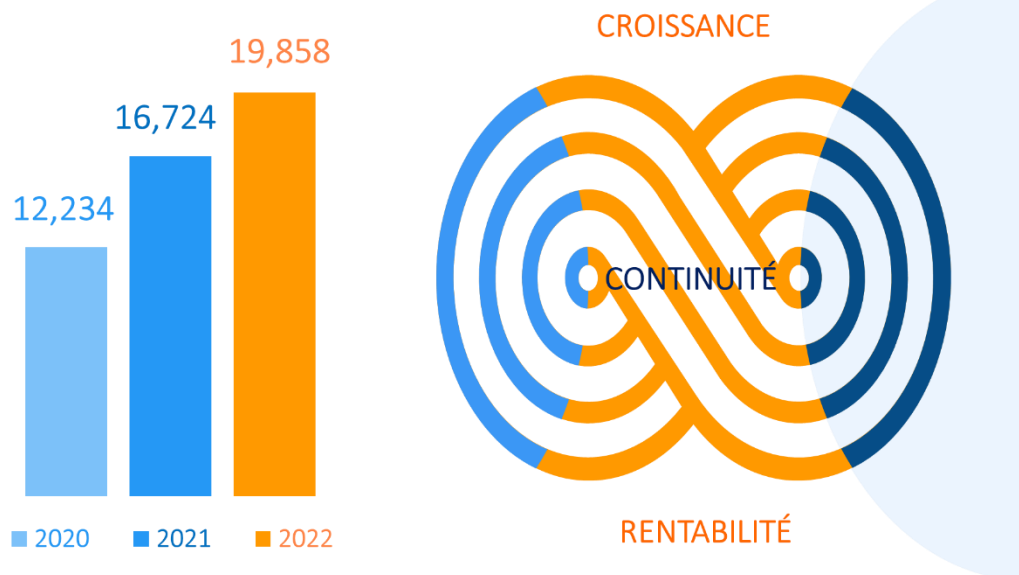


Figure 28 : Évolution du Résultat de l'exercice en MDT

ANNEXES

- **EXTRAITS STATUTAIRES**
- **ÉTATS FINANCIERS**

EXTRAITS STATUTAIRES

ARTICLE 22.- ADJONCTIONS REMPLACEMENTS

En cas de vacance d'un poste du conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge de référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations prévues à l'alinéa premier du présent article.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre, ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

ARTICLE 35 – DROIT DE SIEGER A UNE ASSEMBLEE GENERALE

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent participer à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter.

Toutefois, pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, l'actionnaire doit être titulaire d'au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre les dix (10) actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Toutefois, les personnes morales sont valablement représentées, soit par un de leurs représentants légaux ou par leur délégué investi d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le représentant légal ou son délégué soit personnellement actionnaire ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire membre lui-même de l'Assemblée.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées : Ordinaire et Extraordinaire, sauf, ainsi qu'il est dit sous l'article 14 ci-dessus, entente contraire entre eux.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont, sous toute réserve de ce qui est dit à l'article 36 ci-après, déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société, huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

ARTICLE 39 – DROIT DE VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Seuls les titulaires d'actions libérées des versements Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sous réserve de l'application des dispositions légales visant les Assemblées Constitutives ou Extraordinaires.

En cas de vote par correspondance, l'actionnaire doit utiliser le formulaire spécial mis à sa disposition à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 48- REPARTITION DES BENEFICES - DIVIDENDES - PAIEMENT DES DIVIDENDES

Les produits annuels de la société, composés des revenus et des gains à l'inventaire, après déduction des charges et des provisions techniques telles qu'elles sont définies par les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurances, de toutes charges et provisions non techniques notamment les charges fiscales, sociales et financières, de tous amortissements et provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile, constituent le résultat comptable net.

L'excédent du résultat comptable net, majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, constitue le bénéfice distribuable après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social.
- Les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui sont fixés.

Sur le bénéfice distribuable il est prélevé :

- Une somme pour alimenter le fonds social au profit du personnel.
- Les dividendes à servir aux actions fixées par l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Le solde est affecté aux résultats reportés.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration entre les mains des Actionnaires et ce dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

En cas de dépassement du délai du 3 mois susvisé, les bénéfices non payés sont productifs d'intérêts commerciaux au sens de la législation en vigueur.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de répétition sauf dans les cas suivants :

- Si la distribution des dividendes a été effectuée contrairement aux dispositions législatives.
- S'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif de la distribution ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances de fait.

L'action en répétition fictif se prescrit par cinq années à partir de la date de distribution. Elle se prescrit en tous les cas par dix ans à partir de la date de la décision de distribution. Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

ACTIF
31/12/2022

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2022			31/12/2021
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	6 845 947	1 749 610	5 096 337	4 654 637
AC11 Investissements de recherche & développement	2 414 175	-	2 414 175	3 338 439
AC12 Logiciels	4 431 772	1 749 610	2 682 162	1 316 198
AC2 ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION	3 544 054	1 851 382	1 692 671	1 335 796
AC21 Installations techniques & machines	3 082 384	1 508 144	1 574 240	1 196 803
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	461 669	343 238	118 431	138 993
AC3 PLACEMENTS	502 886 401	9 583 040	493 303 361	443 293 043
Réassurance Ordinaire	484 610 714	9 583 040	475 027 674	426 130 206
Re Takaful	18 275 687	-	18 275 687	17 162 837
AC31 Terrains & constructions	12 627 067	2 830 734	9 796 333	7 318 709
AC311 Terrains & constructions d'exploitation	6 306 261	1 521 040	4 785 221	4 932 526
AC312 Terrains & constructions hors exploitation	6 320 805	1 309 694	5 011 111	2 386 183
AC33 Autres placements financiers	372 166 233	6 752 305	365 413 928	327 953 176
Réassurance Ordinaire	360 568 467	6 752 305	353 816 162	317 149 316
Re Takaful	11 597 766	-	11 597 766	10 803 860
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des	55 353 708	6 752 305	48 601 403	46 848 314
AC332 Obligations & autres titres à revenu fixe	229 027 898	-	229 027 898	222 888 640
Réassurance Ordinaire	222 592 898	-	222 592 898	216 818 640
Re Takaful	6 435 000	-	6 435 000	6 070 000
AC334 Autres prêts	1 262 920	-	1 262 920	1 319 302
AC336 Autres	86 521 707	-	86 521 707	56 896 920
Réassurance Ordinaire	81 358 941	-	81 358 941	52 163 060
Re Takaful	5 162 766	-	5 162 766	4 733 860
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises	118 093 101,00	-	118 093 101	108 021 158
Réassurance Ordinaire	111 415 180,051	-	111 415 180	101 662 181
Re Takaful	6 677 920,950	-	6 677 921	6 358 977
SOUS TOTAL 1	513 276 401	13 184 032	500 092 369	449 283 476
AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES	201 558 575	-	201 558 575	233 411 479
Réassurance Ordinaire	197 656 424	-	197 656 424	229 207 095
Re Takaful	3 902 151	-	3 902 151	4 204 384
AC510 Provision pour primes non acquises	51 111 817	-	51 111 817	48 318 232
Réassurance Ordinaire	51 029 232	-	51 029 232	48 099 742
Re Takaful	82 585	-	82 585	218 490
AC531 Provision pour sinistres	150 446 758	-	150 446 758	185 093 247
Réassurance Ordinaire	146 627 192	-	146 627 192	181 107 353
Re Takaful	3 819 566	-	3 819 566	3 985 894
AC6 CREANCES	159 698 843	9 620 627	150 078 217	143 065 425
Réassurance Ordinaire	144 735 289	9 259 836	135 475 454	130 690 809
Re Takaful	14 963 554	360 791	14 602 763	12 374 617
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	92 403 332	9 102 683	83 300 649	62 457 350
Réassurance Ordinaire	83 199 967	8 741 892	74 458 075	55 556 989
Re Takaful	9 203 365	360 791	8 842 574	6 900 361
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	41 613 368	517 944	41 095 424	65 476 238
Réassurance Ordinaire	39 220 029	517 944	38 702 085	63 342 912
Re Takaful	2 393 339	-	2 393 339	2 133 327
AC63 Autres créances	25 682 144	-	25 682 144	15 131 837
Réassurance Ordinaire	22 315 294	-	22 315 294	11 790 908
Re Takaful	3 366 850	-	3 366 850	3 340 929
AC631 Personnel	91 956	-	91 956	56 428
AC632 Etat, organismes de sécurité sociales & collectivités	6 433 734	-	6 433 734	7 145 036
Réassurance Ordinaire	6 194 149	-	6 194 149	6 926 572
Re Takaful	239 585	-	239 585	218 464
AC633 Débiteurs divers	5 668 972	-	5 668 972	5 154 580
Réassurance Ordinaire	2 541 707	-	2 541 707	2 032 115
Re Takaful	3 127 265	-	3 127 265	3 122 465
AC635 FPC	13 487 481	-	13 487 481	2 775 793
SOUS TOTAL 2	361 257 419	9 620 627	351 636 792	376 476 904
Réassurance Ordinaire	342 391 714	9 259 836	333 131 878	359 897 904
Re Takaful	18 865 705	360 791	18 504 914	16 579 000
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIF	91 888 837	-	91 888 837	86 603 692
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	7 259 728	-	7 259 728	9 931 414
Réassurance Ordinaire	4 152 974	-	4 152 974	6 264 502
Re Takaful	3 106 754	-	3 106 754	3 666 912
AC72 Charges reportées	20 891 805	-	20 891 805	18 823 116
Réassurance Ordinaire	19 546 779	-	19 546 779	17 939 072
Re Takaful	1 345 026	-	1 345 026	884 044
AC721 Frais d'acquisition reportés	20 891 805	-	20 891 805	18 823 116
Réassurance Ordinaire	19 546 779	-	19 546 779	17 939 072
Re Takaful	1 345 026	-	1 345 026	884 044
AC722 Autres charges à répartir	0	-	0	0
Réassurance Ordinaire	0	-	0	0
Re Takaful	-	-	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	29 318 110	-	29 318 110	27 563 112
Réassurance Ordinaire	26 636 960	-	26 636 960	25 927 610
Re Takaful	2 681 150	-	2 681 150	1 635 502
AC731 Intérêts acquis non échus	7 255 920	-	7 255 920	5 557 157
Réassurance Ordinaire	6 989 148	-	6 989 148	5 300 761
Re Takaful	266 771	-	266 771	256 396
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation	12 619 297	-	12 619 297	12 833 320
Réassurance Ordinaire	10 331 919	-	10 331 919	11 689 359
Re Takaful	2 287 378	-	2 287 378	1 143 962
AC733 Autres comptes de régularisation	9 442 893	-	9 442 893	9 172 635
Réassurance Ordinaire	9 315 892	-	9 315 892	8 937 491
Re Takaful	127 001	-	127 001	235 145
AC74 Ecart de conversion	34 419 195	-	34 419 195	30 286 048
Réassurance Ordinaire	29 658 188	-	29 658 188	25 784 132
Re Takaful	4 761 007	-	4 761 007	4 501 917
SOUS TOTAL 3	91 888 837	-	91 888 837	86 603 692
Réassurance Ordinaire	79 994 901	-	79 994 901	75 915 317
Re Takaful	11 893 936	-	11 893 936	10 688 375
TOTAL DE L'ACTIF	966 422 658	22 804 659	943 617 999	912 364 073
Réassurance Ordinaire	917 387 330	22 443 868	894 943 462	867 933 861
Re Takaful	49 035 328	360 791	48 674 537	44 430 212

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
CP1 Capital social	100 000 000	100 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	87 876 091	84 226 357
CP3 Rachats d'actions propres	- 223 825	- 223 825
CP5 Résultat reporté	28 871 541	23 189 665
Réassurance Ordinaire	35 043 003	28 144 809
Re Takaful	- 6 171 462	- 4 955 144
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	216 523 807	207 192 197
Réassurance Ordinaire	222 695 269	212 147 342
Re Takaful	- 6 171 462	- 4 955 144
CP6 Résultat de l'exercice	19 858 272	16 723 879
Réassurance Ordinaire	20 864 299	17 940 197
Re Takaful	- 1 006 028	- 1 216 317
Total capitaux propres avant affectation	236 382 079	223 916 077
PASSIFS		
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES		
Réassurance Ordinaire	3 924 895	4 187 178
Re Takaful	3 332 911	3 566 474
PA22 Provisions pour impôts	100 000	100 000
PA23 Autres provisions	3 057 807	3 953 652
Réassurance Ordinaire	424 895	1 087 178
Re Takaful	2 632 911	2 866 474
PA24 Provisions pour risques	3 700 000	3 700 000
Réassurance Ordinaire	3 000 000	3 000 000
Re Takaful	700 000	700 000
PA25 Provisions sur Augmentation Légales	400 000	-
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	431 023 440	415 674 038
Réassurance Ordinaire	405 822 337	393 489 039
Re Takaful	25 201 103	22 184 999
PA310 Provisions pour primes non acquises	105 399 384	92 239 818
Réassurance Ordinaire	100 235 591	88 012 774
Re Takaful	5 163 793	4 227 043
PA331 Provisions pour sinistres	325 624 056	323 434 220
Réassurance Ordinaire	305 586 746	305 476 265
Re Takaful	20 037 309	17 957 955
PA361 Autres provisions techniques	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	103 085 641	138 799 209
Réassurance Ordinaire	99 469 127	135 244 342
Re Takaful	3 616 514	3 554 868
PA6 AUTRES DETTES	114 282 020	79 112 303
PA621 Dettes nées d'opérations d'acceptation	42 406 003	33 026 663
Réassurance Ordinaire	40 880 075	31 867 618
Re Takaful	1 525 928	1 159 045
PA622 Dettes nées d'opérations de rétrocession	41 432 319	31 351 199
Réassurance Ordinaire	29 254 468	20 810 033
Re Takaful	12 177 851	10 541 166
PA63 Autres dettes	30 443 698	14 734 440
Réassurance Ordinaire	29 774 914	14 019 221
Re Takaful	668 785	715 219
PA632 Personnel	1 121 728	844 671
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 706 664	6 255 819
Réassurance Ordinaire	10 240 188	5 743 353
Re Takaful	466 476	512 466
PA634 Crédoeurs divers	5 122 982	4 853 313
Réassurance Ordinaire	4 920 673	4 650 560
Re Takaful	202 309	202 753
PA635 FGIC Crédoeurs	4 844	4 844
PA636 FPC	13 487 481	2 775 793
PA7 AUTRES PASSIFS	51 587 012	47 108 794
PA71 Comptes de régularisation Passif	20 225 624	20 776 397
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs	9 289 767	9 070 364
Réassurance Ordinaire	9 283 370	9 058 908
Re Takaful	6 397	11 455
PA711 Estimation d'éléments techniques	1 153 585	1 840 047
Réassurance Ordinaire	1 085 904	1 748 115
Re Takaful	67 681	91 931
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	9 782 271	9 865 986
Réassurance Ordinaire	2 655 510	2 724 914
Re Takaful	7 126 761	7 141 073
PA72 Ecart de conversion	31 361 388	26 332 397
Réassurance Ordinaire	29 233 293	24 696 954
Re Takaful	2 128 096	1 635 443
Total passif	707 235 919	688 447 995
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		
Réassurance Ordinaire	894 943 462	867 933 861
Re Takaful	48 674 537	44 430 211

RESULTAT TECHNIQUE - NON VIE

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2022			31/12/2021
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRNV1 PRIMES ACQUISES	171 742 682	55 041 155	116 701 527	87 717 689
<i>PRNV11 Primes</i>	183 640 151	57 834 741	125 805 410	105 362 589
PRNV111 Primes Ordinaire	167 615 015	55 819 986	111 795 029	95 079 620
PRNV112 Primes Re Takaful	16 025 136	2 014 754	14 010 381	10 282 969
<i>PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	- 11 897 468	- 2 793 585	- 9 103 883	- 17 644 900
PRNV121 Variation PPNA Ordinaire	- 10 676 592	- 2 929 490	- 7 747 102	- 16 149 980
PRNV122 Variation PPNA Re Takaful	- 1 220 877	135 905	- 1 356 781	- 1 494 920
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	4 130 281	-	4 130 281	4 328 858
PRNT31 Ordinaire	3 667 576		3 667 576	3 951 965
PRNT32 Re Takaful	462 705		462 705	376 893
PRNV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	9 654 374	-	9 654 374	7 924 946
PRNV41 Autres produits techniques Ordinaire	7 999 761		7 999 761	6 198 420
PRNV42 Autres produits techniques Re Takaful	1 654 613		1 654 613	1 726 526
CHNV1 CHARGES DE SINISTRES	73 820 333	12 605 808	61 214 525	50 183 926
<i>CHNV11 Sinistres payés</i>	71 923 962	47 252 297	24 671 665	42 352 935
CHNV111 Sinistres payés Ordinaire	67 193 085	46 678 868	20 514 217	38 837 450
CHNV112 Sinistres payés Re Takaful	4 730 877	573 429	4 157 448	3 515 485
<i>CHNV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	1 896 371	- 34 646 489	36 542 859	7 830 991
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	- 494 597	- 34 480 161	33 985 564	5 792 679
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	2 390 968	- 166 328	2 557 296	2 038 312
CHNV4 FRAIS D'EXPLOITATION	56 014 177	7 941 016	48 073 162	34 679 450
<i>CHNV41 Frais d'acquisition</i>	40 459 327	-	40 459 327	34 870 843
CHNV411 Frais d'acquisition Ordinaire	36 176 646		36 176 646	31 090 947
CHNV412 Frais d'acquisition Re Takaful	4 282 681		4 282 681	3 779 896
<i>CHNV43 Frais d'administration</i>	15 554 851	-	15 554 851	13 190 418
CHNV431 Frais d'administration Ordinaire	12 285 478		12 285 478	10 361 693
CHNV432 Frais d'administration Re Takaful	3 269 372		3 269 372	2 828 724
<i>CHNV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	-	4 675 127	- 4 675 127	- 10 559 928
CHNV441 Commissions Ordinaire		4 576 747	- 4 576 747	- 9 420 770
CHNV442 Commissions Re Takaful		98 379	- 98 379	- 1 139 158
<i>CHNV45 Wakala</i>	-	3 265 889	- 3 265 889	- 2 821 883
CHNV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	7 921 418	-	7 921 418	10 102 056
CHNV51 Autres charges techniques Ordinaire	6 246 581		6 246 581	8 163 907
CHNV52 Autres charges techniques Re Takaful	1 674 837		1 674 837	1 938 149
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	47 771 410	34 494 331	13 277 078	5 006 061
RTNV Résultat technique non vie Ordinaire	47 198 567	32 849 153	14 349 414	7 076 000
RTNV Résultat technique non vie Re Takaful	572 843	1 645 178	- 1 072 336	- 2 069 939

RESULTAT TECHNIQUE - VIE

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2022			31/12/2021
	ACCEPTATION	RETROCESSION	NET	NET
PRV1 PRIMES ACQUISES	10 436 655	203 900	10 232 755	8 662 129
<i>PRV11 Primes</i>	11 698 753	203 900	11 494 853	11 406 710
PRV111 Primes Ordinaire	9 887 346	196 957	9 690 389	9 116 002
PRV112 Primes Re Takaful	1 811 407	6 943	1 804 464	2 290 708
<i>PRV12 Variation de la provision pour primes non acquises</i>	- 1 262 098	-	- 1 262 098	- 2 744 581
PRV121 Variation PPNA Ordinaire	- 1 546 225	-	- 1 546 225	- 2 444 106
PRV122 Variation PPNA Re Takaful	284 127	-	284 127	300 475
PRV4 AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	319 153	-	319 153	261 982
PRV41 Autres produits techniques Ordinaire	264 455		264 455	204 906
PRV42 Autres produits techniques Re Takaful	54 698		54 698	57 075
CHV1 CHARGES DE SINISTRES	6 961 989	7 733	6 954 257	7 214 142
<i>CHV11 Sinistres payés</i>	6 668 524	7 733	6 660 791	6 447 588
CHV111 Sinistres payés Ordinaire	4 666 545	7 733	4 658 812	4 994 283
CHV112 Sinistres payés Re Takaful	2 001 979	-	2 001 979	1 453 305
<i>CHV12 Variation de la provision pour sinistres</i>	293 465	-	293 465	766 554
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Ordinaire	605 079	-	605 079	735 982
CHV12 Variation de la provision pour sinistres Re Takaful	- 311 614	-	- 311 614	30 573
CHV4 FRAIS D'EXPLOITATION	4 608 449	471 715	4 136 734	3 828 723
<i>CHV41 Frais d'acquisition</i>	3 697 105	-	3 697 105	3 390 149
CHV411 Frais d'acquisition Ordinaire	3 502 228		3 502 228	3 065 799
CHV412 Frais d'acquisition Re Takaful	194 878		194 878	324 350
<i>CHV43 Frais d'administration</i>	911 344	-	911 344	880 549
CHV431 Frais d'administration Ordinaire	439 512		439 512	438 348
CHV432 Frais d'administration Re Takaful	471 832		471 832	442 201
<i>CHV44 Commissions reçues des rétrocessionnaires</i>	-	-	-	-
CHV441 Commissions Ordinaire	-	-	-	-
CHV442 Commissions Re Takaful	-	-	-	-
<i>CHV45 Wakala</i>	-	471 715	- 471 715	- 441 975
CHV5 AUTRES CHARGES TECHNIQUES	280 426	-	280 426	351 514
CHV51 Autres charges techniques Ordinaire	225 059		225 059	287 443
CHV52 Autres charges techniques Re Takaful	55 366		55 366	64 071
PRNT3 PRODUITS DE PLACEMENTS ALLOUES, TRANSFERES DE L'ETAT DE RESULTAT	440 431	-	440 431	334 289
PRNT31 Ordinaire	395 135		395 135	305 561
PRNT32 Re Takaful	45 297	-	45 297	28 728
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	- 654 625	- 275 548	- 379 077	- 2 135 980
RTV Résultat technique vie Ordinaire	- 437 711	- 282 490	- 155 221	- 1 897 517
RTV Résultat technique vie Re Takaful	- 216 913	6 943	- 223 856	- 238 463

ETAT DE RESULTAT GLOBAL

EN DINARS

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021
RTNV RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	13 277 078	5 006 061
Réassurance Ordinaire	14 349 414	7 076 000
Re Takaful	- 1 072 336	- 2 069 939
RTV RESULTAT TECHNIQUE VIE	- 379 077	- 2 135 980
Réassurance Ordinaire	- 155 221	- 1 897 517
Re Takaful	- 223 856	- 238 463
PRNT1 PRODUITS DES PLACEMENTS	28 962 698	26 259 993
Réassurance Ordinaire	28 200 738	25 612 423
Re Takaful	761 960	647 570
PRNT11 Revenus des placements	26 689 229	23 989 023
Réassurance Ordinaire	25 927 269	23 341 453
Re Takaful	761 960	647 570
PRNT12 Produits des autres placements	-	-
Réassurance Ordinaire	-	-
Re Takaful	-	-
S/Total 1a	26 689 229	23 989 023
Réassurance Ordinaire	25 927 269	23 341 453
Re Takaful	761 960	647 570
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	1 841 419	373 425
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	432 050	1 897 545
S/Total 1	2 273 469	2 270 970
PRNT3 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique vie	- 440 431	- 334 289
Réassurance Ordinaire	- 395 135	- 305 561
Re Takaful	- 45 297	- 28 728
CHNT1 CHARGES DES PLACEMENTS	3 139 964	1 311 826
CHNT11 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-	-
CHNT12 Correction de valeur sur placement	2 340 818	1 116 976
CHNT13 Pertes provenant de réalisation des placements	799 146	194 851
CHNT2 Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique non vie	- 4 130 281	- 4 328 858
Réassurance Ordinaire	- 3 667 576	- 3 951 965
Re Takaful	- 462 705	- 376 893
PRNT2 AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	12 229 421	12 743 073
Réassurance Ordinaire	9 187 583	8 930 429
Re Takaful	3 041 838	3 812 644
CHNT3 AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	16 184 692	17 145 189
Réassurance Ordinaire	13 179 060	14 182 680
Re Takaful	3 005 632	2 962 509
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES	30 194 752	18 752 986
Réassurance Ordinaire	31 200 780	19 969 304
Re Takaful	- 1 006 028	- 1 216 318
CHNT4 IMPOTS SUR LE RESULTAT	9 276 328	1 864 311
Réassurance Ordinaire	9 276 328	1 864 311
Re Takaful	-	-
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS	20 918 424	16 888 675
Réassurance Ordinaire	21 924 451	18 104 993
Re Takaful	- 1 006 028	- 1 216 318
PRNT4 GAINS EXTRAORDINAIRES	-	-
Réassurance Ordinaire	-	-
Re Takaful	-	-
CHNT5 PERTES EXTRAORDINAIRES	1 060 152	164 800
Réassurance Ordinaire	1 060 152	164 800
Re Takaful	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	19 858 272	16 723 875
Réassurance Ordinaire	20 864 299	17 940 193
Re Takaful	- 1 006 028	- 1 216 318
CHNT6/PRNT5 Effets des modifications comptables (nets d'impôts)	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	19 858 272	16 723 875
Réassurance Ordinaire	20 864 299	17 940 193
Re Takaful	- 1 006 028	- 1 216 318